



AGENDA IRIS 21 LOCAL

Plan d'actions de la Commune de Jette

Approuvé par le Conseil du 24 mars 2010

Mars 2010

TABLE DE MATIÈRES

PRÉFACE	5
INTRODUCTION	6
I.A. Responsabilisation : Définir le rôle de chaque partie prenante dans le processus de décision jusqu'à l'évaluation et mener une réflexion prospective prenant en compte les évolutions en cours.	12
1. <i>Evaluer et communiquer sur l'avancement de l'Agenda 21 local</i>	12
2. <i>Intégrer dans la formation dispensée aux nouveaux agents entrant une information relative aux certifications (ISO - International Organization for Standardization - Eco-), au développement durable et au processus Agenda 21</i>	12
3. <i>Introduire à terme l'évaluation CAF (Common Assessment Framework) dans le rapport annuel</i>	12
4. <i>Décliner et adapter la déclaration de politique générale et les missions obligatoires de la commune en tableaux d'objectifs pour élaborer une réflexion prospective avec les citoyens (Commune à l'écoute)</i>	13
5. <i>Former les chefs de service à un management basé sur la définition des objectifs et l'évaluation de leurs activités</i>	13
I.B. Efficience : Tendre vers un système de gouvernance capable de susciter une adhésion active à des projets collectifs de développement durable de tous les acteurs, tant privés que public.	13
6. <i>Pérenniser la démarche PLAGE (Plan local d'Actions pour la Gestion énergétique) et impliquer les parties concernées</i>	13
7. <i>Dématérialiser les documents administratifs</i>	13
8. <i>Créer davantage de coordination avec les communes limitrophes</i>	14
9. <i>Organiser une visite destinée au Collège et aux fonctionnaires communaux en vue de s'inspirer des bonnes pratiques mises en place par des communes exemplaires</i>	14
I.C. Transparence	15
- Établir des procédures de décision claires et les communiquer.	15
- Appliquer la concertation dans les processus de décision qui concernent le citoyen	15
- Argumenter chaque décision qui concerne le mode de vie du citoyen.	15
10. <i>Former et sensibiliser les agents communaux à motiver les actes administratifs et humaniser les relations avec les citoyens</i>	15
11. <i>Etre proactif sur la diffusion des décisions à prendre ou prises au Conseil communal</i>	15
12. <i>Informers l'ensemble des acteurs communaux des grandes options budgétaires de la Commune</i>	15
I.D. Exemplarité : Mettre en œuvre dans l'ensemble des services de l'administration communale et dans les institutions locales les bonnes pratiques de développement durable qui sont prônées.	16
13. <i>Progresser dans la labellisation « Entreprise éco-dynamique » de l'Administration</i>	16
14. <i>Promouvoir les clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges</i>	16
15. <i>Soutenir la finance éthique en ouvrant, quand ce sera possible, un compte à vue éthique</i>	16
16. <i>S'inscrire à terme comme commune du commerce équitable</i>	17
17. <i>Sensibiliser le personnel communal à une utilisation responsable et respectueuse de l'environnement</i>	17
18. <i>Promouvoir le matériel et les produits écologiques</i>	17
19. <i>Intégrer la gestion de l'eau dans toute nouvelle construction et rénovation</i>	17
II. CADRE DE VIE	19
II.A Promotion de l'éco-mobilité	19
20. <i>Intégrer au sein de l'aménagement de l'espace public les recommandations des Plans de déplacement scolaires</i>	19
21. <i>Organiser et participer au dimanche sans voiture</i>	19
22. <i>Dresser une cartographie des points noirs en matière de sécurité pour tous les utilisateurs de l'espace public</i>	19
23. <i>Sensibiliser au respect des emplacements pour handicapés</i>	20
24. <i>Promouvoir et actualiser régulièrement le Plan de Déplacement d'Entreprise</i>	20
25. <i>Suivre de façon récurrente les modes de déplacement du personnel communal et l'inciter aux transports en commun et à la mobilité douce</i>	20
26. <i>Dresser le diagnostic du charroi pour viser une diminution de la quantité de véhicules, et mener des formations à l'éco-conduite des chauffeurs</i>	21
27. <i>S'intégrer dans la signalétique régionale au niveau des voies cyclables et piétonnes</i>	21
28. <i>Mener des audits énergétiques</i>	21
29. <i>Rénover les bâtiments publics selon des normes basse énergie et construire des bâtiments publics, respectant les critères « passifs »</i>	22
30. <i>Placer systématiquement des lampes économiques</i>	22
31. <i>Placer des vannes thermostatiques</i>	22
32. <i>Effectuer une comptabilité énergétique pour chaque bâtiment et évaluer à posteriori les effets des investissements sur la consommation d'énergie</i>	22
33. <i>Sensibiliser les propriétaires à rénover de façon durable</i>	23
34. <i>Sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie via la campagne gros pull dans les écoles et la Maison communale</i>	23
35. <i>Mettre des wattmètres à disposition des services communaux en vue de la sensibiliser aux consommations de veille</i>	23
36. <i>Créer un service de sensibilisation énergétique se rendant dans les logements privés en vue de donner des conseils URE</i>	23
37. <i>Créer deux primes communales pour préserver nos ressources naturelles</i>	24

38.	<i>Placer des panneaux solaires pour produire une partie de l'électricité de l'Administration communale.....</i>	24
39.	<i>Utiliser exclusivement de l'énergie verte.....</i>	24
40.	<i>Diminuer la consommation de chauffage nécessaire et rentabiliser sa production au service des plantations ».....</i>	24
41.	<i>Mettre en place une comptabilité mensuelle de l'eau.....</i>	25
42.	<i>Equiper les robinets de mousseurs et/ou de poussoirs.....</i>	25
II.C.	Faciliter l'accès au logement à tous les habitants	
43.	<i>Promouvoir des logements publics.....</i>	25
II.D.	Sensibiliser le personnel communal à l'Utilisation rationnelle de l'Energie (URE).....	25
44.	<i>Organiser une campagne de sensibilisation et d'information à l'Utilisation rationnelle de l'Energie pour le personnel communal notamment dans le cadre du projet PLAGE et de l'écolabel.....</i>	25
45.	<i>Equiper progressivement la Maison communale de prises avec interrupteurs pour les appareils électriques, pour faciliter la mise hors tension en fin de journée.....</i>	26
II.E.	Espaces verts.....	26
46.	<i>Promouvoir les espaces verts auprès des citoyens (visites guidées, itinéraires de balades).....</i>	26
47.	<i>Encourager la biodiversité en suscitant la verdurisation des balcons et des façades.....</i>	26
48.	<i>Encourager la verdurisation citoyenne de l'espace public.....</i>	27
49.	<i>Pérenniser la politique d'utilisation minimale de produits phytosanitaires.....</i>	27
50.	<i>Participation à "Place aux enfants".....</i>	27
51.	<i>Développer la Gestion différenciée.....</i>	27
52.	<i>Verdurisation quand c'est possible des rues et places lors de travaux espaces publics.....</i>	27
53.	<i>Encourager la biodiversité dans les plantations.....</i>	28
54.	<i>Création ou participation à des animations ou des événements dans les espaces verts.....</i>	28
55.	<i>Instauration de la Semaine de l'Arbre.....</i>	28
56.	<i>Amplifier les activités liées au Coins de terre (potager communautaire) pour tendre vers une rencontre de la demande.....</i>	28
57.	<i>Contrôler les populations de pigeons (installation de pigeonniers/colombiers dans lieux publics).....</i>	29
58.	<i>Installation de nichoirs dans les espaces publics.....</i>	29
II.F.	Maîtrise des déchets et propreté publique.....	29
59.	<i>Installer dans certains espaces publics des poubelles sélectives pour encourager le tri sélectif.....</i>	29
60.	<i>Promouvoir le compostage par des incitants.....</i>	30
61.	<i>Généraliser l'utilisation des verres dans l'Administration.....</i>	30
62.	<i>Utiliser des gobelets réutilisables dans les événements publics.....</i>	30
63.	<i>Information dans les écoles (gaspillage, écologie, propreté,...).....</i>	30

III. CITOYENNETÉ RESPONSABLE..... 32

III.A.	Sensibiliser toutes les générations au développement durable, éthique et solidaire.....	32
64.	<i>Inclure les thématiques du développement durable, éthique et solidaire dans les programmes culturels et les événements locaux.....</i>	32
65.	<i>Pérenniser la rubrique « développement durable » dans le journal communal Jette-Info et sur le site de la commune ..</i>	32
66.	<i>Poursuivre et amplifier la sensibilisation à la consommation de fruits et légumes de saison en publiant des recettes s'appliquant aux produits moins connus.....</i>	32
67.	<i>Stimuler l'utilisation du calculateur d'empreinte écologique qui figure sur le site de la commune.....</i>	33
68.	<i>Donner de l'information sur l'empreinte écologique de nos comportements et modes de consommation quotidiens et la comparer avec celle des pays en développement.....</i>	33
69.	<i>Sensibiliser à la citoyenneté responsable dans les écoles et les mouvements de jeunesse.....</i>	33
III.B.	Susciter l'action au quotidien et la soutenir.....	34
70.	<i>Créer des lieux d'échange accueillant associations, citoyens.....</i>	34
71.	<i>Mettre en réseau et décloisonner les initiatives locales.....</i>	34
III.C.	Faire émerger et soutenir l'engagement collectif.....	34
72.	<i>Elaborer et ou faire élaborer collectivement une charte à proposer à tous les organisateurs d'événements.....</i>	34
73.	<i>Lancer un appel à projet destiné aux jeunes en vue de les engager dans des actions citoyennes autour du développement durable.....</i>	34
III.D.	Pérenniser les réseaux de concertation et d'échanges et aider les citoyens à inscrire leur engagement dans la durée.....	35
74.	<i>Renforcer les relations de partenariat de la commune de Jette avec une collectivité du sud et les rendre accessibles aux citoyens.....</i>	35
75.	<i>Poursuivre la consommation de produits issus du commerce équitable à l'Administration.....</i>	35
76.	<i>Développer des actions de sensibilisation et d'éducation au développement.....</i>	35

IV. ECONOMIE DURABLE..... 36

IV.A.	Augmenter l'attractivité et la convivialité des zones commerciales.....	36
77.	<i>Verduriser les quartiers de commerce.....</i>	36
78.	<i>Réduire les déchets générés par le marché dominical.....</i>	36
79.	<i>Introduire le secteur bio dans le marché dominical.....</i>	36
IV.B.	Moderniser les entreprises dans une logique de développement durable au niveau de l'infrastructure et de leur service.....	37
80.	<i>Encourager les commerces de proximité et l'HORECA à proposer une offre en termes de développement durable.....</i>	38
81.	<i>Améliorer l'efficacité énergétique des commerces.....</i>	37
82.	<i>Inciter à la gestion des déchets d'emballages auprès des commerces.....</i>	37
IV.C.	Appuyer des initiatives économiques non-marchandes.....	38
83.	<i>Soutenir le GAS jettois.....</i>	38
84.	<i>Récupérer la nourriture invendue pour la redistribuer au public dans le besoin.....</i>	38

V. MIEUX VIVRE ENSEMBLE 39

V.A. Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion de la santé (physique, mentale et sociale), de même que de la lutte contre l'isolement et la précarité.	39
85. Sensibiliser à la pollution intérieure (santé : humidité, produits toxiques et produits d'entretien naturels) dans les logements communaux -Publivenor-.....	39
86. Initier un projet autour de la nourriture saine et de saison.....	39
87. Faire une étude de faisabilité sur la création d'une école des consommateurs	40
88. Promouvoir le vêtement de seconde main auprès des seniors	40
89. Organiser des séances d'information sur l'égalité des chances	40
V.B Créer une dynamique de travail de réseau du monde associatif (encourager les rencontres, échanges et coopération au sein du monde associatif jettois).....	40
90. Mettre sur pied la Maison de la citoyenneté.....	40
V.C. Favoriser l'accessibilité pour tous aux infrastructures sportives, culturelles et administratives et espaces publics.	41
91. Rassembler des publics des différents horizons autour d'une fête dans l'espace public.....	41
92. Organiser chaque année la fête de l'Agenda 21 local.....	41
V.D. Appuyer des actions invitant à la découverte de l'autre, de la différence et de sa richesse	41
93. Insérer dans le Welcome Pack communal la liste des coordonnées des organisations jettoises.....	41
V.E. Co-construire un projet de développement communautaire dans le but de valoriser socialement des populations précarisées	42
94. Développer des activités mobilisatrices qui permettront aux personnes les moins intégrées de retrouver une place sur le plan social voire progressivement sur le plan économique."	42
E.6. Aider à la création d'espaces publics et de lieux ouverts permettant la rencontre conviviale et favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle	42
95. Organiser une journée centrée sur la découverte des quartiers et des cultures à Jette.....	42

VI. PARTICIPATION 44

VI.1 Développer l'accessibilité et l'interactivité des outils communaux de communication à la disposition des acteurs communaux 44	
96. Moderniser et rendre le site internet accessible aux personnes malvoyantes.	44
97. Créer de nouveaux modes de communication, avec une attention particulière pour les groupes de population qui ne sont pas à l'aise avec la communication écrite.....	44
98. Élargir l'accès aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)	44
VI.2. Reconnaître et favoriser les modes d'expression des acteurs jettois dans leur diversité et faire en sorte que leurs attentes, leurs idées, leurs initiatives soient entendus et pris en considération.....	45
99. Aider les habitants et associations à formuler leurs attentes et leurs projets et favoriser l'émergence de projets associatifs	45
100. Valoriser les réalisations des habitants et associations jettoises	45
101. Donner une dimension davantage « Agenda 21 » aux Comités de Quartier et en créer.....	45
102. Créer des lieux de participation.....	46

PRÉFACE

Le présent plan d'action constitue un engagement stratégique pris par la Commune de Jette pour l'année 2010 et les années à venir. Ce plan d'action qui implique les autorités locales et les habitants est constitué d'une série d'orientations pouvant déboucher sur des actions concrètes de développement durable.

La Commune de Jette veut, par cet engagement, s'investir dans un avenir durable. Ce plan d'action approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins et le Conseil communal va être mis en œuvre dans ce sens.

C'est à la Commune de montrer le bon exemple. Nous comptons ainsi sur la collaboration du personnel de l'administration jettoise, ainsi qu'aux collaborateurs de tous les services communaux. Les différentes actions vont notamment être reprises dans le tableau des objectifs stratégiques des fonctionnaires. De cette manière, le plan d'action ne sera pas qu'une déclaration d'intention, mais développera par exemple le soutien à des actions citoyennes qui veulent favoriser une meilleure cohésion sociale, la politique de rénovation durable des bâtiments communaux, le changement des mentalités, le choix judicieux des espèces au Service des Plantations.

Cependant la commune n'y parviendra pas toute seule. C'est pourquoi elle veut surtout impliquer les habitants, les personnes qui travaillent ou étudient à Jette, les comités de quartier, les commerçants...

Il est primordial d'accompagner ces acteurs en vue de leur permettre de souscrire à cet engagement

L'organisation d'actions ludiques, une bonne collaboration avec les associations locales et les centres culturels, des soirées de rencontres et d'information sont autant de moyens permettant d'encourager fortement les acteurs locaux à souscrire à cet engagement.

Le développement durable est un projet de vie que nous pouvons réaliser ensemble. Un magnifique projet où nos enfants et petits enfants pourront grandir et s'épanouir dans un environnement riche et sain.

Hervé Doyen
Député-Bourgmestre

INTRODUCTION

1. Le Développement durable

La notion de développement durable est intimement liée à la Commission mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED), groupe d'étude pluridisciplinaire créé par l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1983. Ce groupe, présidé par Gro Harlem Brundtland, l'ancienne Premier Ministre de Norvège, avait pour mandat:

- de formuler de réexaminer les questions centrales de l'environnement et du développement et de formuler des propositions réalistes pour y répondre;
- de proposer de nouvelles formes de coopération internationale (...) qui puissent influencer sur les politiques et les événements dans le sens des changements souhaités;
- d'améliorer le niveau de compréhension et d'engagement dans l'action des individus, des organisations bénévoles, des milieux d'affaires, des instituts et des gouvernements.

Le Rapport de la CMED paraît en 1987, sous le nom anglais « *Our common future* » (Notre avenir à tous). Ce document, communément appelé « *Rapport Brundtland* », pose le constat d'un avenir compromis: le rapport parle d'augmentation de la pauvreté, d'agressions contre l'environnement, et d'inégalité de croissance entre pays développés et pays en développement. Mais la principale originalité du document consiste à proposer une définition « homologuée » à la notion, proposée dès 1983, de sustainable development.

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- *le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité,*
- *et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

2. L'Agenda 21 (Rio, 1989)

En décembre 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies convoqua pour 1992, la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED), plus communément appelé « Sommet de Rio », ou même « Sommet de la Planète Terre ». Cet événement bien plus médiatisé que le rapport de la CMED, permettra à la notion de développement durable d'éclater sur la scène internationale.

La conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) se tient du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro. Ce Sommet voit la signature de différents documents par bon nombre des 103 chefs d'Etat et de gouvernement qui ont fait le déplacement. Au terme de la conférence, cinq textes¹ sont signés. Le plus important est « l'Action 21 », plus connu sous le nom d'« Agenda 21 ».

¹ Outre l'Agenda 21, il s'agit de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, la Convention cadre sur le changement climatique, la Convention sur la diversité biologique et la Déclaration (non juridiquement contraignante) sur les forêts.

Action 21 est un véritable et volumineux programme d'actions pour le 21ème siècle. L'idée de base est que les pays signataires s'inspirent des très nombreuses propositions listées dans le document, pour adopter des politiques rencontrant des préoccupations liées au développement durable. Il revient donc aux pouvoirs publics, de mettre en œuvre les stratégies nécessaires à la prise en compte des différentes constituantes du développement durable. Cette mise en œuvre peut évidemment avoir lieu au niveau fédéral : de nombreux pays ont adopté leur Agenda 21, s'inspirant à des degrés divers d'Action 21. Mais une des originalités est que ce programme très complet peut également être adopté aux niveaux européen, régional et local.

L'Action 21 n'est pas un document juridiquement contraignant, mais est un engagement moral de la Communauté internationale de se tourner vers un mode de développement plus durable :

« Action 21 repose sur l'idée que l'humanité est à un tournant de son histoire. Nous pouvons continuer avec les politiques actuelles, qui perpétuent l'écart économique dans les pays et entre eux, qui augmentent la pauvreté, la faim et l'analphabétisme dans le monde, et qui causent la détérioration continue des écosystèmes dont nous dépendons pour survivre sur terre. Ou bien nous pouvons changer de direction, ce qui engendrerait une amélioration des niveaux de vie pour tous, une meilleure protection et gestion des écosystèmes et un avenir plus sûr et plus prospère ».

Hormis le préambule, le document est divisé en quatre grandes sections, reprenant chacun différents chapitres :

- Dimensions sociales et économiques (Chapitres 2 - 8),
- Conservation et gestion des ressources aux fins du développement (Chapitre 9 - 22)
- Renforcement du rôle des principaux groupes (Chapitres 23 – 32)
- Moyens d'exécution (Chapitres 33 - 40).

Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population : ainsi naît l'Agenda 21 local.

« [Les villes] jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable » (Extrait du chapitre 28)

La transposition du document « Action 21 » vers des plans locaux de développement durable (ou « Agenda 21 ») est intimement liée aux deux conférences d'Aalborg, en 1994 et 2004.

3. Le Processus d'Aalborg : La Campagne des villes européennes pour la durabilité

3.1. La Charte d'Aalborg

La Charte des villes pour la durabilité est signée le 27 mai 1994 à Aalborg (Danemark) par une centaine de collectivités locales qui décident de s'engager résolument dans l'optique du développement durable. Le document plus connu sous le nom de « Charte d'Aalborg » ; comporte trois parties. La première a trait à une série de constats. La seconde porte sur la « Campagne des villes européennes pour la durabilité » et la troisième sur les mesures prises par les plans locaux pour la durabilité.

Soulignant que « 80% de la population européenne vit dans des zones urbaines », la Charte d'Aalborg met d'emblée en évidence le rôle des villes européennes :

« Notre vision est celle de villes ouvertes et accueillantes, prospères, créatrices et durables, qui fournissent une bonne qualité de vie à tous nos concitoyens et permettent leur participation à tous les aspects de la vie urbaine »

Faisant explicitement référence au principe du développement durable, la Charte d'Aalborg entend prendre en compte les intérêts des parties concernées, mais aussi celui des générations futures. Elle avance la notion de « plans locaux de durabilité », évoque la transposition de ce programme d'action au niveau des villes et met en avant l'information et la participation de tous les acteurs des collectivités locales.

“Nous, villes, nous engageons, conformément au mandat qui nous a été conféré par l'Action 21, document de base adopté lors du sommet de Rio de Janeiro, à collaborer avec tous les partenaires de nos collectivités citoyens, entreprises, groupes d'intérêt - lors de la conception de nos plans locaux fondés sur l'Action 21. (...) Nous baserons donc nos efforts sur la coopération entre tous les acteurs concernés, nous veillerons à ce que tous les citoyens et les groupes d'intérêt aient accès à l'information et puissent être associés aux processus décisionnels locaux et nous nous emploierons à éduquer et à former non seulement le grand public mais encore les représentants élus et le personnel des administrations locales à la durabilité”.

Mais c'est dans la deuxième partie du texte qu'il faut trouver la grande originalité de la Charte Aalborg, qui propose des “plans d'action locaux à moyen et à long terme (Actions Locales 21). La Déclaration d'Aalborg invite les villes et communes européennes à signer la Charte qui les engage à mener ces plans d'action locaux, connus de nos jours comme des Agendas 21 locaux. La Charte lance un appel en faveur de la mise en réseau des différentes initiatives d'actions locales

Le Chapitre III fait le lien entre les plans d'action locaux et la stratégie européenne, rappelle le Chapitre 28 d'Action 21 (qui pour mémoire avait trait à l'engagement possible des collectivités locales) et donne quelques idées d'actions qui pouvaient être prises par les collectivités locales, dans le cadre des Agenda 21 locaux.

3.2. Aalborg +10 : Les engagements d'Aalborg

Dix ans après Aalborg, se tient, de nouveau dans la cité danoise, une nouvelle conférence qui s'inscrit dans le cadre de la campagne européenne des villes durables. Cette conférence, est la quatrième de la Campagne (après Aalborg en 1994, Lisbonne en 1998 et Hanovre en 2000). « Aalborg +10 » poursuit deux objectifs : évaluer le travail accompli depuis 10 ans, et surtout adopter les 10 engagements d'Aalborg, à savoir 10 objectifs qui traduisent la vision commune du développement durable « en buts tangibles en matière de durabilité et d'actions au niveau local ».

Les principes d'Aalborg portent sur le thème et les engagements suivants.

THEME	ENGAGEMENT
1. Gouvernance	« Nous nous engageons à stimuler nos processus décisionnels par un recours accru à la démocratie participative »
2. Gestion locale vers la durabilité	« Nous nous engageons à mettre en application des cycles efficaces de gestion, de la formulation à l'évaluation via la mise en place ».
3. Biens naturels communs	« Nous nous engageons à assumer entièrement notre responsabilité dans la protection et la préservation des biens naturels communs, et dans la garantie d'un accès équitable à ceux-ci ».
4. Consommation responsable et choix de style de vie	« Nous nous engageons à adopter et à faciliter une utilisation prudente et efficace des ressources et à encourager la consommation et la production durables ».
5. Planification et conception	« Nous nous engageons à tenir un rôle stratégique dans la planification et la conception urbaines en y intégrant les aspects environnementaux, sociaux, économiques, de santé et culturels au profit de tous ».
6. Mobilité améliorée, trafic limité	« Nous reconnaissons la relation entre transports, santé et environnement et nous engageons à favoriser puissamment les choix assurant une mobilité durable ».
7. Actions locales pour la Santé	« Nous nous engageons à protéger et à promouvoir la santé et le bien-être de nos concitoyens ».
8. Economie locale vivante et durable	« Nous nous engageons à créer et à soutenir une économie locale vivante qui donne accès à l'emploi sans porter préjudice à l'environnement ».
9. Equité sociale et Justice	« Nous nous engageons à soutenir les communautés ouvertes et solidaires ».
10. Du local au global	« Nous nous engageons à assumer notre responsabilité globale pour atteindre la paix, la justice, l'équité, le développement durable et la protection climatique ».

4. L'Agenda 21 à Jette

Lors de sa séance du 30 mai 2005, le Conseil communal s'engageait à signer la Charte des villes et communes européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg).

La première réalisation de cet engagement se traduit par la création d'une cellule de Développement durable au niveau de l'Administration. La Cellule est composée d'une responsable énergie, d'une éco-conseillère et d'un coordinateur Agenda 21. La Cellule de Développement durable est habilitée à informer et conseiller en matière de durabilité, tant le Collège que les chefs de projets, et à initier au sein de la population de nouvelles dynamiques visant à coproduire des actions de l'Agenda 21 local.

Ces actions coproduites par la commune et les habitants jettois seront élaborées dans le cadre d'ateliers citoyens.

La mise en place de l'Agenda 21 local de Jette bénéficie du soutien de la Région de Bruxelles Capitale (d'où le nom d'Agenda "IRIS" 21). L'AVCB (Association de la Ville et des Commune de Bruxelles) et la Fondation pour les Générations futures (FGF) organisent des ateliers de soutien méthodologiques destinés aux personnes en charge de la mise en place de l'Agenda 21 local de Jette.

4.1. Aspect participatif

La mise en place de l'Agenda local 21 comporte un important volet participatif. La participation de la population est effectivement fondamentale dans un Agenda 21 local.

Les grands axes du travail sont du ressort d'un comité de pilotage transdisciplinaire réunissant principalement des fonctionnaires communaux issus de différents services.

Le défi de l'Agenda 21 local est d'impliquer l'ensemble des forces vives de la commune : l'administration et le politique, des habitants, les personnes étudiant ou travaillant à Jette, les réseaux associatifs et citoyens, le monde économique, etc. Toutes ces personnes et organisations sont invitées à s'impliquer dans l'Agenda 21 local en vue de proposer à terme des actions concrètes en faveur du développement durable.

L'implication doit se concrétiser par des dynamiques participatives : réunions citoyennes, conviviales, voire ludiques, rencontre des acteurs-clef, présence lors d'événements phare, organisés sur le territoire de la commune, groupes de travail, etc.

4.2. Aspect méthodologique

L'Agenda 21 local est un cadre bien structuré dans lequel se développent et sont mis en œuvre des projets de développement durable.

La mise en place de ces projets passe par une série d'étapes :

Un état des lieux de la commune, qui permet de repérer les atouts de la commune, ses faiblesses, les possibilités de changements. A titre d'exemple, un point fort consiste en la politique de rénovation de bâtiments communaux 'basse énergie'. En revanche, l'état des lieux pointe le manque d'espace de rencontre, notamment pour les jeunes, comme une faiblesse. Cette première étape a été réalisée par l'Administration, les différentes parties prenantes de la commune, mais également via des dispositifs originaux, comme les diagnostics en marchant.

Sur base de l'état des lieux, l'Administration et certains citoyens ont élaboré six objectifs stratégiques, qui sont autant de principes directeurs définissant l'optique de l'Agenda 21 de la commune. Il s'agit de la « Bonne gouvernance », du « Cadre de vie », de la « Citoyenneté responsable », de « l'Economie durable », du « Mieux vivre ensemble », et de la « Participation »

Remarquons qu'au regard des Engagements d'Aalborg (cf. supra), chacun de ceux-ci est abordé à des niveaux d'implication divers. On ne dégage pas moins neuf corrélations fortes entre les objectifs de Jette et les Engagements d'Aalborg.

Engagements d'Aalborg	Objectifs stratégiques de Jette	Correspondance Forte/Faible
Gouvernance	Bonne gouvernance Participation	+ +
Gestion locale vers la durabilité	Bonne gouvernance	+
Biens naturels communs	Cadre de vie	+
Consommation responsable et choix de style de vie	Citoyenneté responsable	+
Planification et conception	Bonne gouvernance	+
Mobilité améliorée, trafic limité	Cadre de vie	+
Actions locales pour la santé	Mieux vivre ensemble	-
Economie vivante et durable	Economie durable	+
Equité sociale et justice	Mieux vivre ensemble	+
Du global au local	Citoyenneté responsable	+

Ces objectifs stratégiques très généraux sont eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels qui peuvent être compris comme des balises, des pistes de réflexion pour des nouvelles actions de développement durable proposées.

Sur base des Agenda 21 locaux mis sur pied à Bruxelles et en Europe, un inventaire d'actions possibles à Jette a été réalisé pour chacun des six chapitres. Cet inventaire qui avait pour objectif de lancer le débat a servi de point de départ pour la détermination des actions et leur descriptif, figurant dans le présent rapport. A noter qu'à l'exception du Chapitre « Bonne gouvernance », des intervenants extérieurs ont participé à l'élaboration de ces actions. Celles -ci seront ensuite traduites en fiche action dans le courant du premier semestre 2010.

Ce Plan d'action est soumis à l'approbation du Comité de pilotage, du Collège et enfin du Conseil communal.

I. BONNE GOUVERNANCE

Renforcer la responsabilisation, l'efficacité, la transparence, l'exemplarité de l'administration et des institutions locales, fondée sur un large consensus social.

A cette fin, généraliser et publier les tableaux d'objectif et les procédures de tous les services

I.A. Responsabilisation : Définir le rôle de chaque partie prenante dans le processus de décision jusqu'à l'évaluation et mener une réflexion prospective prenant en compte les évolutions en cours.

1. Evaluer et communiquer sur l'avancement de l'Agenda 21 local

L'Agenda 21 local se dotera d'instruments et s'appropriera des processus à même de mettre en évidence les actions développées dans le cadre de son plan d'actions. Outre le « tableau d'objectifs » interne à l'Administration et réactualisé tous les deux mois, les projets menés feront l'objet d'une évaluation sur base des indicateurs mentionnés dans le présent plan d'actions. Enfin, le site internet et le journal communal, le "Jette-Info", feront part régulièrement des progrès de l'Agenda 21.

Parties prenantes Cellule Développement durable, Services Communication et Qualité, Comité de Pilotage de l'Agenda 21.

Echéancier 2010

Indicateurs Tableau d'objectifs, Nombre d'évaluations réalisées, Nombre d'articles consacrés à cette action dans le Journal communal.

2. Intégrer dans la formation dispensée aux nouveaux agents entrant une information relative aux certifications (ISO - International Organization for Standardization - Eco-), au développement durable et au processus Agenda 21

Le Service « Gestion des Ressources humaines » réfléchit à la conception d'une formation réactualisée pour les agents entrant. Cette formation devrait donner quelques informations pratiques et présenter quelques processus dans laquelle la commune est engagée : Le Service Qualité, l'écolabel, l'Agenda 21

Parties prenantes Service GRH (Gestion des Ressources humaines), Service Qualité, ERAP (Ecole régionale d'Administration publique).

Echéancier 2010

Indicateur Nombre de nouveaux agents formés

3. Introduire à terme l'évaluation CAF (Common Assessment Framework) dans le rapport annuel

Le Common Assessment Framework (CAF) est un cadre (framework) de qualité européen utilisé dans le secteur public comme un instrument pour l'auto-évaluation organisationnelle. Il s'agit d'un modèle permettant aux services publics de réaliser une autoévaluation de manière structurée. Dans le cadre de la rédaction du rapport annuel, ou parallèlement à celui-ci, il serait utile d'utiliser ce modèle pour mettre en œuvre des dispositifs améliorant le fonctionnement de l'administration.

Parties Prenantes Chefs de service et de département, Secrétaire communal, Collège des Bourgmestre et Echevins.

Echéancier 2012

Indicateur Réalisation du CAF par les différents départements

4. ***Décliner et adapter la déclaration de politique générale et les missions obligatoires de la commune en tableaux d'objectifs pour élaborer une réflexion prospective avec les citoyens (Commune à l'écoute)***

Sur base de la déclaration de politique générale de la commune, le Collège énonce sa vision, ses objectifs stratégiques, et ses objectifs opérationnels à diffuser dans les services. Ce tableau constitue à la fois un aide-mémoire et permet la réflexion par rapport aux différentes missions des services communaux.

Parties prenantes Collège, Service Qualité, Service Communication, Citoyens.

Echéancier En cours

Indicateur Réalisation du tableau et sa communication aux services

5. ***Former les chefs de service à un management basé sur la définition des objectifs et l'évaluation de leurs activités***

A l'initiative du Secrétaire communal, le Service Formation proposera aux dirigeants de services une formation spécifique de management, de définition des objectifs et d'évaluation de leurs activités. Ce besoin rencontre en effet des problèmes vécus au quotidien par de nombreux responsables, qu'ils soient ou non conscients de lacunes à ce niveau. Les actions préconisées suite à l'audit de re-certification d'août 2009 vont également dans ce sens. Concrètement, il faudra définir avec le service GRH les besoins en terme de management pour les responsables de service (élaboration d'un plan de formation sur base de la description de fonction 'chef de service'). Différents formateurs, dont l'ERAP (Ecole régionale d'Administration publique) seront sollicités.

Parties prenantes Secrétaire communal, Service Qualité, Service GRH (Gestion des ressources humaines), Chefs de service, ERAP (Ecole régionale d'Administration publique).

Echéancier 2012

Indicateur Nombre de chefs de service formés.

I.B. Efficience : Tendre vers un système de gouvernance capable de susciter une adhésion active à des projets collectifs de développement durable de tous les acteurs, tant privés que public

6. ***Pérenniser la démarche PLAGE (Plan local d'Actions pour la Gestion énergétique) et impliquer les parties concernées***

Le programme PLAGE visant à réaliser des économies de gaz et d'électricité au niveau des bâtiments communaux fonctionne actuellement sur base d'un subside régional qui prend en charge 50% du coût du programme. Au terme de cette mission (fin 2010), il conviendra d'explorer les possibilités de poursuite du programme : soit de prendre en charge le responsable de mission et de rentabiliser cet investissement.

Parties prenantes Collège, Secrétaire communal, Services « Personnel », « GRH », « Patrimoine communal », Programme PLAGE.

Echéancier A partir de 2011

Indicateur Pérennité du Programme PLAGE garantie

7. ***Dématérialiser les documents administratifs***

L'Administration a déjà initié des actions en termes de dématérialisation des documents : Projet Collège et PV collège, Jette-Info, revue de presse et digitalisation des archives. Dans la perspective d'une dématérialisation massive de documents, il faut cependant prendre en compte l'impact en termes d'espace de stockage. En outre, dès le moment où le document transmis demande une validation, se pose la question de la signature (électronique) du document. Ces différentes initiatives doivent donc pouvoir s'intégrer à terme dans un projet plus vaste de dématérialisation de l'administration. Ce projet portera dans un premier temps sur la dématérialisation progressive de toute une série

de documents (indicatage du courrier entrant) et dans une deuxième étape une dématérialisation des procédures administratives, avec signature électronique.

Parties prenantes : Comité FUIT (Follow-up IT), Service Communication, Secrétariat, Accueil, Archives, etc.

Echéancier : Une phase d'étude pourra être initiée en 2010 sur différents aspects de la dématérialisation. Le développement d'un outil pour l'indicatage du courrier entrant aura lieu durant le 1er semestre 2013.

Indicateurs Type de documents dématérialisés. Respect des échéances mentionnées

8. Créer davantage de coordination avec les communes limitrophes

Les communes limitrophes de Jette sont au nombre de six : il s'agit des communes bruxelloises de Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles Ville, et des communes flamandes de Wemmel et Asse. La coordination entre les communes bruxelloise est bien réelle, comme l'illustre la passation du marché de fourniture en gaz et électricité verte, coordonnée par Jette au nom des communes de Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek et Berchem-Sainte-Agathe. Une meilleure cohésion avec les communes voisines dans les domaines touchant à la gestion du territoire (mobilité, espace public, gestion des espaces verts) permet d'influer plus fortement sur l'intérêt commun de ses citoyens. Par ailleurs, la commune de Jette a la volonté de renforcer la coordination avec les communes flamandes sur base de projets communs.

Parties prenantes Collège, Cabinet du Bourgmestre, Service Patrimoine communal, Service Mobilité, Service Espaces publics, Fédération des Secrétaires communaux de Belgique, ABGP (Association bruxelloise des Gestionnaires de Plantations), SIPP (Service interne de Prévention et de Protection au travail)

Echéancier Années à venir

Indicateur Projets transcommunaux effectivement menés

9. Organiser une visite destinée au Collège et aux fonctionnaires communaux en vue de s'inspirer des bonnes pratiques mises en place par des communes exemplaires

A l'initiative d'agendas 21 locaux de certaines communes bruxelloises, des voyages d'étude ont déjà été organisés en vue de montrer les réalisations en termes de développement durable réalisées par certaines villes étrangères (Fribourg, par exemple). En la matière la commune de Jette a entamé une réflexion sur la faisabilité et la pertinence d'organiser un voyage de ce type à destination du Collège et certains employés ou chefs de services communaux, voire d'autres Jettois. L'objectif de ce voyage (Dunkerque ?) serait de montrer des réalisations remarquables et de convaincre les participants que des projets ambitieux et pas exagérément onéreux peuvent être couronnés de succès avec de la volonté politique et les compétences dont dispose la commune.

Parties prenantes Coordinateur Agenda 21, Collège, Employés et/ou Chefs de service concernés, asbl « Habitat et Participation ».

Echéancier 2010.

Indicateur Réalisation du voyage. Nombre de participants.

I.C. Transparence

- **Établir des procédures de décision claires et les communiquer.**
- **Appliquer la concertation dans les processus de décision qui concernent le citoyen**
- **Argumenter chaque décision qui concerne le mode de vie du citoyen.**

10. Former et sensibiliser les agents communaux à motiver les actes administratifs et humaniser les relations avec les citoyens

Jette entend poursuivre ses efforts en terme de formation et de sensibilisation du personnel à la motivation des actes administratifs. En particulier, elle veillera à humaniser les procédures en les rendant compréhensibles par les citoyens.

Parties prenantes Service juridique, Service GRH (Gestion des ressources humaines), Secrétaire communal, Chefs de service, Personnel communal en contact avec la population.

Echéancier A partir de 2011

Indicateur Elaboration de courriers-type permettant une meilleure compréhension de la motivation des décisions de la commune.

11. Être proactif sur la diffusion des décisions à prendre ou prises au Conseil communal

Outre la rubrique « Il s'est dit au conseil communal » du bulletin communal, il n'existe pas à proprement parler au niveau communal de rapport de communication ou de page web permettant au citoyen de connaître le date, l'ordre du jour ou les décisions prises à l'échelon politique « le plus proche des gens ». Jette entend remédier à cette situation en mettant l'ordre du jour sur le site internet de la Commune, en réfléchissant à un système permettant d'informer davantage la population et le personnel communal des ordre du jour, des débats et des dates du conseil communal.

Partie prenantes Secrétariat communal, Service communication, Webmaster

Echéancier 2010

Indicateur Mise sur site de l'ordre du jour du Conseil communal

12. Informer l'ensemble des acteurs communaux des grandes options budgétaires de la Commune

Les acteurs communaux (personnel communal) doivent appliquer les options budgétaires prises par la Commune. Une meilleure communication renforcera la lisibilité de l'action politique et permettra au personnel de suivre une ligne de conduite encore plus en adéquation avec les décisions.

Partie prenante Bourgmestre, Echevin des Finances, Service GeFiCo (Gestion financière et comptable), Secrétaire communal, Revue de Direction, Service Communication, Ensemble du personnel

Echéancier 2010

Indicateur Conception et mise en œuvre d'un mode de communication spécifique permettant de communiquer sur les grandes options budgétaires de la Commune

I.D. Exemplarité : Mettre en œuvre dans l'ensemble des services de l'administration communale et dans les institutions locales les bonnes pratiques de développement durable qui sont prônées

- 13. Progresser dans la labellisation « Entreprise éco-dynamique » de l'Administration**
Le label « Entreprise éco-dynamique » est une reconnaissance officielle en Région de Bruxelles-Capitale des bonnes pratiques de gestion environnementale mises en œuvre dans les entreprises ou institutions publiques. La commune de Jette s'est engagée dans ce processus, a introduit son dossier et a obtenu le titre pour la Maison communale.
Parties prenantes Eco-conseillère, Tous les services communaux concernés
Echéancier En 2010 : Dossier de renouvellement de l'écolabel de la Maison communale en 2010, ainsi que l'obtention du titre pour le Service des Plantations.
Indicateur Obtention du titre pour le Service des Plantations, Obtention d'une deuxième, voire d'une troisième étoile pour la Maison communale.
- 14. Promouvoir les clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges**
Dans le cadre de la circulaire du 5 février 2009 du Gouvernement bruxellois relative à l'insertion de critères écologique et de développement durable dans les marchés publics (M.B. 23 mars 2009), les communes bruxelloises sont invitées à utiliser les dites clauses.
Différents agents communaux ont bénéficié de plusieurs séances d'information organisées par l'IBGE pour sensibiliser les rédacteurs de cahiers de charges des marchés publics à cette pratique. Une formation aux clauses sociales a également été organisée à Jette par la SAW-B, en vue notamment de présenter son outil de recherches de prestataires d'économie sociale
http://www.saw-b.be/cms/entreprise_ecosoc.php
A l'initiative du Contrat de Quartier, un groupe de travail sur les marchés publics sera mis sur pied au sein de la Commune en vue de sensibiliser les différents services à l'insertion de critères environnementaux et sociaux dans leurs marchés, et pour leur fournir des outils pratiques pour l'insertion desdits critères.
Parties prenantes Contrat de Quartier, Eco-conseillère en environnement (pour les clauses environnementales), IBGE, Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B), Centrale d'Achats, les différents rédacteurs de cahier de charge de marché public, Bourgmestre
Echéancier 2010
Indicateurs Constitution du groupe de travail, Nombre de marché publics stipulant des clauses environnementales et sociales
- 15. Soutenir la finance éthique en ouvrant, quand ce sera possible, un compte à vue éthique**
La finance éthique consiste à disposer d'une compte épargne dont l'argent est placé uniquement dans des entreprises ou des projets qui répondent à des critères éthiques, c'est-à-dire qui ne répondent pas uniquement à des critères économiques mais qui sont aussi porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. A l'instar de certaines communes belges qui ont déjà ouvert des comptes courants et d'épargne éthiques (tels qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve), Jette réfléchira à la possibilité d'utiliser ce type de comptes.
Parties prenantes Comité directeur (réunissant notamment les directeurs des départements et le Secrétaire communal), Receveur communal, Echevin des finances,
Echéancier Décision en 2011
Indicateur Un compte courant éthique ouvert

- 16. *S'inscrire à terme comme commune du commerce équitable***
 Max Havelaar, est une asbl octroyant le label du même nom aux produits du commerce équitable. L'association a lancé la campagne « Commune du commerce équitable » qui consiste en la remise d'un titre honorifique décerné aux communes qui promeuvent le commerce équitable et visent à augmenter la consommation de ces produits labellisés sur le territoire communal. La campagne est basée sur 6 critères d'actions rassemblant tous les acteurs de la commune autour d'une dynamique. La Commune va mettre sur pied un comité de pilotage, mener des actions vis à vis de l'HORECA et organiser un événement autour de la consommation responsable, en vue de répondre aux six critères.
Parties prenantes Citoyens actifs dans le commerce équitable, Atrium (sous réserve), Centrale d'achats
Echéancier 2012
Indicateur Obtention du titre
- 17. *Sensibiliser le personnel communal à une utilisation responsable et respectueuse de l'environnement***
 Même si l'Administration communale a introduit la candidature pour l'obtention du label « Entreprise éco-dynamique (pour la Maison communale et le Service Plantations), un vaste travail de sensibilisation vis-à-vis de l'ensemble du personnel communal doit encore être poursuivi avant que le réflexe « utilisation respectueuse de l'environnement » ne soit acquis par l'ensemble du personnel . Cette préoccupation doit percoler dans les mentalités et être soutenue par des campagnes de sensibilisation périodiques, des formations relayées au personnel adéquat, la participation du personnel à la semaine de l'environnement, et des éco-tuyaux. Les thèmes d'action sont nombreux et variés et portent par exemple sur les économies d'énergie, et les divers marchés publics gérés par la commune.
Parties prenantes Cellule Développement durable, PLAGE, Centrale d'achats, Prestataires de marchés publics, Contrat de quartier, Ensemble du personnel
Echéancier En cours et continu
Indicateur Nombre de formations données, périodicité des campagnes de sensibilisation données, participation du personnel à la semaine de l'environnement.
- 18. *Promouvoir le matériel et les produits écologiques***
 La Commune de Jette n'a pas attendu la candidature au label d'entreprise éco-dynamique pour être attentive au critère écologique dans ses achats, tant au niveau de la Centrale d'achats (destiné au personnel) qu'au service des Plantations, ou pour la construction, la rénovation et l'entretien des bâtiments. Le défi de cette action est de sensibiliser l'ensemble des responsables de marchés publics de la nécessité d'y intégrer ce critère, sans toutefois en faire un critère trop limitatif, ni obtenir des devis insupportables pour le budget communal.
Parties prenantes Responsables de marchés publics
Echéancier En cours et continu
Indicateur Nombre de marchés publics lancés contenant un critère écologique
- 19. *Intégrer la gestion de l'eau dans toute nouvelle construction et rénovation***
 La récupération des eaux de pluies présente plusieurs avantages : elle permet une économie des ressources naturelles, permet une économie financière aux usagers disposant d'une citerne et contribue également à diminuer le risque d'inondations consécutives aux intempéries. La Commune de Jette s'est déjà distinguée pour la récupération de l'eau de pluie pour trois de ses complexes communaux : le Service des Plantations, le Centre technique communal, et le bâtiment « Publivenor ». Toute

nouvelle construction ainsi que toute nouvelle rénovation devra prendre en compte cet enjeu. Une décision du Collège doit consacrer cette orientation.

Parties prenantes Service Patrimoine communal

Echéancier Courant 2010

Indicateurs : Décision du Collège prise en 2010. Nombre de nouvelles constructions ou de rénovations disposant de système de récupération de l'eau de pluie.

II. CADRE DE VIE

Intensifier la politique durable dans les domaines de la mobilité, de la gestion des bâtiments, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des ressources naturelles et des espaces publics

II.A Promotion de l'éco-mobilité

II.A.1. **Promouvoir et faciliter le développement de l'éco-mobilité en tenant compte de l'accessibilité pour tous les usagers (transports collectifs, mobilité douce, auto-partage, co-voiturage, etc.)**

20. **Intégrer au sein de l'aménagement de l'espace public les recommandations des Plans de déplacement scolaires**

Sur base des différents Plans de déplacement scolaires réalisés dans des écoles jettoises, il s'agit d'effectuer l'inventaire des mesures et recommandations relatives aux aménagements préconisés au niveau des voiries. Cet inventaire est transmis au Groupe Circulation (réunissant les services Mobilité, Espace public et la Police). Le Service Mobilité vérifie si des aménagements ont été effectués depuis le diagnostic du PDS. Le Groupe Circulation décide des aménagements à effectuer. Le Service Espace public les réalise si le budget est suffisant.

Parties prenantes Coordinateur Agenda 21, Groupe Circulation, Green-Belgium, Bruxelles Mobilité.

Echéancier Inventaire pour décembre 2009. Aménagements courant 2010.

Indicateur Nombre d'aménagements traités suite aux diagnostics des PDS.

21. **Organiser et participer au dimanche sans voiture**

Le dimanche sans voiture qui est un événement annuel a lieu lors de la troisième semaine de septembre. Lors du week-end de clôture, les communes bruxelloises sont invitées à organiser un événement visant à « promouvoir un meilleur partage de l'espace public » et « combiner, de manière performante, les moyens de se déplacer ». Le Cabinet de l'Echevinat de la Mobilité organise annuellement (subsidés à 100% de la Région) « Jette village », un lieu convivial où des associations et services communaux proposent des animations relatives à la mobilité douce.

Parties prenantes : Service Mobilité, Echevinat de la Mobilité, Services communaux (Contrat de Quartier, Cellule Développement durable), Associations, Conseil consultatif de la mobilité.

Echéancier Événement annuel, entre le 16 et le 22 septembre

Indicateur Nombre de personnes présentes à Jette Village

22. **Dresser une cartographie des points noirs en matière de sécurité pour tous les utilisateurs de l'espace public**

En tant que commune de jonction entre le ring et la première couronne, Jette est traversée par plusieurs artères pénétrantes dont la gestion est de compétence régionale. La présence de ces voiries régionales n'est pas sans conséquence sur la sécurité, en particulier au niveau de certains carrefours. Pour 2007, on dénombre en effet sur le territoire communal 108 accidents corporels ayant occasionné 4 morts (dans les 30 jours), 10 blessés graves et 117 blessés légers (source IBSR). Les experts en

matière de sécurité routière et de mobilité vont se pencher sur la cartographie des accidents, réalisée par le Bureau d'Etude BRAT. Il s'agira de déterminer les raisons des accidents sur les voiries régionales, de tirer de cette analyse des priorités en terme d'aménagements de points névralgiques, de transmettre celles-ci aux services régionaux compétents et d'assurer le suivi de ces demandes. Ce travail fera l'objet d'une information spécifique auprès des habitants (via le Jette-Info ?)

Parties prenantes : Service Mobilité, Service Espace public, Police, Service Communication, Bruxelles Mobilité, IBSR, BRAT, Echevine de la Mobilité et Echevin de l'Espace public, Charroi, Conseil consultatif de la mobilité.

Echéancier 2010

Indicateur : Nombre de demandes d'aménagements transmises à la Région . communication.

23. *Sensibiliser au respect des emplacements pour handicapés*

Encore trop régulièrement, les emplacements réservés aux personnes handicapées sont occupés illégalement par des particuliers plus valides. Pour remédier à cette situation, la Commune va rééditer l'opération « Si vous prenez ma place, prenez mon handicap » qui consiste à apposer des affichettes sur les voitures parkées sur ces emplacements réservés.

Parties prenantes: Services Affaires sociales, Service juridique / Contrôle du stationnement, Conseil consultatif de la personne handicapée, Conseil consultatif de la mobilité

Echéancier 2010

Indicateurs Nombre d'emplacements « handicapés » sur le territoire communal, Nombre d'affichettes apposées

24. *Promouvoir et actualiser régulièrement le Plan de Déplacement d'Entreprise*

La deuxième phase du Plan de Déplacement d'Entreprise envisage une série de mesures auxquelles il faut ajouter quelques recommandations proposées par la Région, et dont la priorité et la mise en œuvre seront évaluées par le Comité de Suivi communal. Outre les trois axes développés ci-après qui font partie intégrante du Plan de Déplacement d'Entreprise, les mesures à privilégier consistent notamment à encourager l'achat d'abonnements annuels STIB pour les agents communaux utilisant les transports en commun. Il s'agira également d'informer et de sensibiliser le personnel (notamment via le site Intra-Jette et des éco-tuyaux) aux avantages financiers, écologiques, santé, résultant des moyens de déplacements alternatifs (vélo, pédestre).

Une augmentation de la prime vélo et pédestre est envisagée pour les déplacements domicile/travail .

Des actions doivent également être menées vis-à-vis de la population : documentation, brochures, cartes mises à leur disposition (présentoir à l'accueil) exemples : plaquette « A vélo, c'est sûr », carte cycliste, carte piétonne, fiche d'accessibilité à la commune en version papier, etc. Bien d'autres pistes d'action sont citées et doivent encore faire l'objet d'une réflexion avant d'être éventuellement mises en œuvre.

Parties prenantes Service Mobilité, Département Support, Département Cadre de vie, Eco-conseil, Agenda 21, Groupe Circulation, Espace public, Service du Personnel, Service GeFiCo (Gestion financière et comptable) , Conseil consultatif de la mobilité.

Echéancier A partir de 2010

Indicateur Nombre d'abonnements aux transports en commun, nombre de bénéficiaires de la prime vélo ou pédestre

25. *Suivre de façon récurrente les modes de déplacement du personnel communal et l'inciter aux transports en commun et à la mobilité douce*

Dans le cadre de la candidature pour l'obtention du label « Entreprise éco-dynamique », l'éco-conseillère, en collaboration avec le service Mobilité, initie une démarche visant à dresser un cadastre des déplacements du personnel communal. Une deuxième phase

de l'action visera à sensibiliser le personnel communal en faveur des modes de déplacement alternatifs à la voiture et à encourager les déplacements domicile/travail et professionnels à vélo ou à pied. L'accent sera mis sur la mise à l'honneur de certains employés impliqués dans cette démarche, la participation active des mandataires communaux et du personnel à certains événements axés sur la mobilité douce, des formations pratiques liées à l'utilisation du vélo en ville, à l'entretien et réparation du vélo, de nombreuses pistes étant envisagées. Une adhésion au système Cambio et Villo (abonnement communal) est envisagé pour les déplacements professionnels.

Parties prenantes Eco-conseil, Service Mobilité, Animateur extérieur, Personnel communal, Service GeFiCo (Gestion financière et comptable)

Echéancier En cours. Sensibilisation au plus tôt en 2011.

Indicateurs Évolution des modes de déplacement du personnel, Nombre de personnes présentes aux réunions.

26. Dresser le diagnostic du charroi pour viser une diminution de la quantité de véhicules, et mener des formations à l'éco-conduite des chauffeurs

Le Service Espace public va établir le diagnostic du charroi en termes d'impact environnemental (consommation, fréquence d'utilisation...) pour optimiser sa composition. Sur proposition du Comité de suivi, il est envisagé d'acheter quand nécessaire et si le budget le permet, des véhicules moins polluants (électriques ou hybrides), d'acquérir des vélos ou scooters électriques pour certains services et de veiller à une meilleure utilisation des véhicules existants (rotation entre différents services). Dans une deuxième phase, une formation à l'éco-conduite des chauffeurs sera dispensée par des formateurs extérieurs.

Parties prenantes Service Espace public

Echéancier Avril 2011

Indicateur Consommation et kilométrage du charroi communal, Nombre de personnes ayant suivi la formation à l'éco-conduite des chauffeurs, nombre total de véhicules et nombre de véhicules « écologiques »

27. S'intégrer dans la signalétique régionale au niveau des voies cyclables et piétonnes

Il s'agit d'analyser et mettre en œuvre la signalétique communale programmée par le Plan communal de Mobilité (PCM), en l'intégrant à la signalétique régionale, notamment dans le cadre des déplacements à pied et en vélo. Un groupe de travail a été constitué avec le bureau BRAT, afin de réaliser un état des lieux et de déterminer les itinéraires communaux, les lieux et bâtiments à signaler et enfin de les baliser.

Parties prenantes Service Mobilité, Service Espace public, Police, BRAT, IBGE, Bruxelles- Mobilité, Conseil consultatif de la mobilité.

Echéancier Étude en 2010. Premier balisage en 2011. Fin du balisage en 2012 si le budget est suffisant.

Indicateur Nombre de kilomètres des itinéraires piétons et cyclistes à Jette

1.B. Economie d'énergie et de ressources naturelles

B.1. Réduire la production de CO₂ et la consommation d'énergie du patrimoine immobilier communal

28. Mener des audits énergétiques

Depuis plusieurs années, la Commune de Jette mène des audits énergétiques en vue d'évoluer et améliorer la performance énergétique des bâtiments. La Commune entend poursuivre et intensifier dans les prochaines années les efforts entrepris en la matière.

Parties prenantes Service Patrimoine communal, PLAGÉ (Programme local d'action pour la gestion de l'énergie)

Echéancier Action en cours pour les bâtiments-cibles

Indicateur Nombre d'audits énergétiques réalisés

29. Rénover les bâtiments publics selon des normes basse énergie et construire des bâtiments publics, respectant les critères « passifs »

L'Administration communale de Jette s'engage dans la construction de bâtiments passifs (par exemple la crèche des « Jardins de Jette » et l'école du Poelbos) ou visant le passif (Cimetière de Jette). En matière de rénovation des bâtiments existants, selon la conception et l'orientation du bâti d'origine, on vise des bâtiments basse énergie (Pfizer) ou tendant vers le critère « basse énergie » (Bâtiment Publivenor).

Parties prenantes Service Patrimoine communal, Contrat de quartier (Pfizer), PLAGÉ (Programme local d'action pour la gestion de l'énergie)

Echéancier En 2009 : Bâtiment Publivenor, en 2010 Crèche des Jardins, en 2011 Bâtiment Pfizer, Cimetière de Jette

Indicateur Nombre de bâtiments communaux atteignant les critères « passif », « tendant vers le passif », « basse énergie », « tendant vers la basse énergie ».

30. Placer systématiquement des lampes économiques

Toutes les installations d'éclairage n'acceptant pas les lampes économiques, des travaux de relighting sont effectués en vue de permettre graduellement d'équiper de lampes économiques l'ensemble des bâtiments communaux. Une réalisation récente a trait au Hall Omnisports.

Parties prenantes Service Patrimoine communal

Echéancier De 2010 à 2012

Indicateur Nombre de bâtiments communaux équipés de lampes économiques

31. Placer des vannes thermostatiques

Il s'agit de se doter de vannes thermostatiques (pour certains bâtiments -écoles- qui n'en disposent pas) et donner des explications sur le fonctionnement des vannes thermostatiques aux utilisateurs. Des audits énergétiques menés à Jette ont mis en évidence la vétusté de systèmes de chauffage de certaines écoles, et notamment l'absence de vannes thermostatiques. Les écoles concernées seront progressivement dotées de ce système.

Parties prenantes PLAGÉ, (Programme local d'action pour la gestion de l'énergie), Service Patrimoine communal

Echéancier A partir de 2011

Indicateur Nombre d'écoles équipées de vannes thermostatiques

32. Effectuer une comptabilité énergétique pour chaque bâtiment et évaluer à posteriori les effets des investissements sur la consommation d'énergie

Sous l'impulsion du Programme PLAGÉ (Programme local d'Action pour la Gestion de l'Energie), la commune a systématisé le suivi des consommations énergétiques de tous les bâtiments communaux du secteur tertiaire, notamment par un relevé mensuel des consommations de gaz et d'électricité. Ce relevé doit permettre d'évaluer les priorités d'intervention, en tenant compte du coût budgétaire et du return que ces travaux permettront.

Parties prenantes PLAGÉ

Echéancier Action en cours

Indicateur Comptabilité et cadastre énergétique

B.2. Promouvoir auprès des propriétaires et usagers des mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie pour diminuer la consommation d'énergie

33. Sensibiliser les propriétaires à rénover de façon durable

Le Contrat de Quartier «Cœur de Jette-Carton de Wiart» dont le thème de travail est le développement durable dispose d'une conseillère en rénovation qui a pour mission de donner des conseils en rénovation aux propriétaires occupants d'un logement à Jette. Le travail consiste surtout en conseils de rénovation et en renseignements sur les primes. Le défi actuel est de pérenniser ce service après la fin du Contrat de Quartier en 2010.

Parties prenantes Contrat de Quartier

Echéancier Début 2011

Indicateurs Nombre de dossiers (Fin juin 2009 le total des dossiers traités ou en cours était de 451, ou une augmentation de 203 dossiers en 1 an).

34. Sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie via la campagne gros pull dans les écoles et la Maison communale

Les pics de pollution hivernaux sont dus essentiellement aux polluants provenant des gaz d'échappement des véhicules, et au chauffage. Ils apparaissent dans certaines conditions climatiques (absence de vent, température sous 0°C), et sont à l'origine de problèmes respiratoires.

La Commune de Jette a décidé, à chaque pic de pollution, de diminuer de 2°C (ou de limiter à 18°C) la température de la Maison communale et des écoles communales. Concrètement, CELINE (Cellule Inter régionale de l'environnement) prévient la Cellule Développement durable de risque de pic de pollution. La Cellule prévient le public de la température limitée et conseille de s'habiller en conséquence (d'où le nom « action gros pull »).

Parties prenantes Eco-conseil, PLAGE, Chauffagiste, Personnel communal concerné, élèves des écoles communales.

Echéancier Action en cours

Indicateur Nombre de Kg de CO₂ économisés (sur base d'une conversion -1 C° = X kg de CO₂ économisé, en tenant compte du type de chauffage utilisé)

35. Mettre des wattmètres à disposition des services communaux en vue de la sensibiliser aux consommations de veille

La commune va se doter de 5 wattmètres en vue de sensibiliser le personnel communal aux consommations de veille. Les conseillères PLAGE et l'Eco-conseil vont passer dans les bureaux en vue de faire le relevé des consommations de veille. Ce dispositif doit permettre de sensibiliser le personnel communal à utiliser plus rationnellement l'énergie.

Parties prenantes Eco-conseil, PLAGE, Personnel communal.

Echéancier Fin 2009 et 2010

Indicateur Diminution de la consommation d'électricité (de nuit)

36. Créer un service de sensibilisation énergétique se rendant dans les logements privés en vue de donner des conseils URE

Le Contrat de Quartier dispose déjà d'une conseillère en rénovation en vue d'économiser l'énergie des bâtiments des particuliers. La Commune de Jette entend se doter d'une cellule d'audit énergétique (suivi des factures des locataires, sensibilisation des locataires) en vue de pouvoir réaliser des audits énergétiques dans les logements privés des particuliers locataires, pour donner des conseils en économie d'énergie (URE).

Parties prenantes Nouveau poste à créer

Echéancier 2011 (sous réserve de financement)

Indicateurs Nombre d'audits énergétiques réalisés

37. Créer deux primes communales pour préserver nos ressources naturelles

La Commune de Jette créera dès janvier 2010 deux primes communales en vue d'inciter à la préservation des nos ressources naturelles. Une première prime de 250 € est prévue pour l'installation de citerne d'eau de pluie, tandis que la seconde a trait à l'isolation de la toiture (10€ par m², avec un maximum de 500 €).

Parties prenantes Service Patrimoine communal, Contrat de Quartier, Service Gestion du Territoire

Echéancier Décision en décembre 2009

Indicateurs Nombre de bénéficiaires des primes.

B.3. Promouvoir et encourager l'utilisation de sources alternatives d'énergie

38. Placer des panneaux solaires pour produire une partie de l'électricité de l'Administration communale

La Commune de Jette va équiper la partie arrière de la Maison communale de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 20 Kw-crête. Ces panneaux vont produire 6,5% de l'électricité consommée par la Maison communale, et auront également une fonction d'exemplarité. Une campagne de sensibilisation sera menée notamment grâce à un panneau indiquant en direct l'énergie produite. Le journal communal « Jette-Info » relaiera également cette information.

Parties prenantes PLAGÉ (Programme local d'Action pour la Gestion de l'Energie), Service Patrimoine communal

Echéancier 2010

Indicateurs Part d'énergie électrique effectivement produite

39. Utiliser exclusivement de l'énergie verte

La Commune de Jette a lancé deux marchés publics conjoint visant à fournir en électricité verte et en gaz naturel les communes et les Centre public d'Aide sociale (CPAS) de Jette, Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean (années 2010 à 2012) et Berchem-Sainte-Agathe (2011-2012).

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé, en ses séances du 29 septembre 2009 et du 24 novembre 2009, d'attribuer à la société Lampiris le marché de fourniture en électricité haute et basse tension et en gaz naturel les communes et CPAS concernés.

Parties prenantes Patrimoine communal, PLAGÉ,

Echéancier De 2010 à 2012 dans un premier temps

Indicateur Nombre de Kwh effectivement consommés par la commune

40. Diminuer la consommation de chauffage nécessaire et rentabiliser sa production au service des plantations »

L'installation de chauffage des serres communale est vétuste (mazout) et énergivore. Suite à une étude pour la rénovation du système de chauffe et à une étude de pertinence pour une cogénération (la cogénération est un principe de production simultanée d'électricité et de chaleur), il est proposé, dans une première phase, de changer la chaudière et, dans un second temps, après avoir fait le suivi des nouvelles consommations en chauffage, de réétudier la rentabilité en vue d'une installation en cogénération.

Parties prenantes Patrimoine communal, PLAGÉ, Service plantations, IBGE

Echéancier Etude de faisabilité de l'installation chauffage en 2009. Etude de pertinence d'une cogénération en 2010

Indicateur : Economies d'énergie réalisées par la nouvelle installation de chauffage.

B.4. Réduire la consommation d'eau au niveau des bâtiments communaux

41. Mettre en place une comptabilité mensuelle de l'eau

A l'exemple des relevés mis en place en matière de consommation d'énergie, Jette va initier un relevé mensuel des consommations d'eau. L'objectif à terme est de mener des actions visant à limiter la consommation d'eau et le cas échéant identifier et intervenir pour limiter les pertes en eau (fuites)

Parties prenantes PLAGE, Eco-conseil

Echéancier 2011

Indicateurs Economies en eau réalisées.

42. Equiper les robinets de mousseurs et/ou de poussoirs

En vue de réduire la consommation d'eau, le service Patrimoine communal envisage d'installer des mousseurs aux robinets de la Maison communale.

Parties prenantes Patrimoine communal

Echéancier En 2010, sous réserve de financement disponible.

Indicateurs Nombre de mousseurs placés.

II.C. Faciliter l'accès au logement de qualité pour tous les habitants

C.1. Atteindre graduellement les "15% de logements de qualité à gestion publique" (fixés par la déclaration gouvernementale bruxelloise)²

43. Promouvoir des logements publics

Saisir les opportunités proposées par la Région ou tout autre opérateur en vue de mettre à disposition des logements publics de qualité, à loyer modérés et respectant les normes de développement durable, par l'acquisition, la construction, la rénovation.

Parties prenantes Patrimoine communal, Foyer jettois,

Echéancier 2020

Indicateurs Pourcentage de logements publics

II.D. Sensibiliser le personnel communal à l'Utilisation rationnelle de l'Energie (URE)

44. Organiser une campagne de sensibilisation et d'information à l'Utilisation rationnelle de l'Energie pour le personnel communal notamment dans le cadre du projet PLAGE et de l'écolabel

Cette campagne utilisera différents outils : les wattmètres, pour sensibiliser le personnel aux consommations de veille, des relevés de consommation qui seront médiatisés, des affiches pour inciter à la consommation d'énergie, l'installation de thermomètres, la création d'une mascotte et la diffusion d'éco-gestes en vue d'économiser l'énergie (incitation à éteindre les lumières et PC par. ex.) Cette campagne visera dans un premier temps le personnel de la maison communale.

Parties prenantes : Eco-conseil, PLAGE, Service Communication, Patrimoine communal, Ensemble du personnel

² "Un développement régional durable au service des Bruxellois", p. 25.

Echéancier : 2009-2010

Indicateurs : Diminution de la consommation d'énergie

45. Equiper progressivement la Maison communale de prises avec interrupteurs pour les appareils électriques, pour faciliter la mise hors tension en fin de journée.

Cette campagne sera menée par l'écolabel et PLAGE. Elle nécessitera l'acquisition des prises et leur installation.

Parties prenantes : Eco-conseil, PLAGE, Centre technique de la Commune de Jette, Personnel de la Maison communale

Echéancier : 2009-2010 pour la première phase, 2011-2012 pour la seconde phase

Indicateurs : Diminution de la consommation d'énergie

II.E. Espaces verts

E.1. Mettre à la disposition de la population des espaces verts conviviaux, de qualité, sécurisants et répondant aux aspirations des utilisateurs en tenant compte du maillage vert

46. Promouvoir les espaces verts auprès des citoyens (visites guidées, itinéraires de balades)

Les Bois de Jette constituent un biotope particulier favorisant la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux, essentiellement le long de la vallée du Molenbeek dont l'ensemble (bois du Laarbeek, Poelbos, bois de Dieleghem) été classée site Natura 2000 de l'Union européenne. Ainsi le Héron cendré ou même le Martin pêcheur ont élu domicile au Bois du Poelbos.

La Commune entend plus régulièrement informer son public des visites guidées et des itinéraires de promenades en vue de faire découvrir ou redécouvrir son patrimoine naturel parfois méconnu (Boomgaard)

Parties prenantes Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest (CEBO), Service Urbanisme, service Communication, IBGE, Service Prévention (gardiens de parcs), Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier 2011

Indicateurs Rédaction d'outils d'information.

47. Encourager la biodiversité en suscitant la verdurisation des balcons et des façades

La Commune de Jette encourage la verdurisation des façades et par diverses initiatives, dont le concours « Jette en fleurs » et le concours de fleurissement. Porté par le Conseil consultatif de l'Environnement ce concours vise à « renforcer l'aspect bucolique et coloré qui sied à la commune ». Le prix consistait en des bons de valeur à échanger à la jardinerie de l'Entreprise de Travail adapté "Nos Piliers". La Commune vient également d'éditer une brochure sur les plantes grimpantes qui va être diffusée aux personnes en faisant la demande. Atrium a également mené des opérations de verdurisation des quartiers commerçants, et a placé gracieusement 80 balconnières aux façades des commerçants participant à l'opération. Ces opérations seront rééditées en 2010

Parties prenantes Conseil consultatif de l'Environnement, Atrium, Service Plantations, Service Communication, Habitants, Commerçants.

Echéancier 2010

Indicateurs Nombre d'inscription à « Jette en fleur ». Nombre de balconnières placées par Atrium.

- 48. Encourager la verdurisation citoyenne de l'espace public**
Dans le cadre des initiatives telles que "Quartiers verts" incitant les habitants à fleurir leurs lieux de vie, la Commune encouragera les initiatives citoyennes de verdurisation et de réappropriation de l'espace public essentiellement dans les rues et quartiers minéralisés (peu verts). Concrètement, il s'agira de prendre contact avec les comités de quartier des et des citoyens profondément impliqués dans les quartiers en question en vue de les soutenir dans la conception et la rédaction de la réponse à l'appel à projets "Quartiers verts", Conseil consultatif de l'environnement.
Parties prenantes Administration communale, Service Plantation, Inter-environnement Bruxelles, IBGE
Echéancier 2011
Indicateurs Nombre d'espaces verts créés dans le cadre de cette initiative

E.2. Assurer une gestion durable des espaces verts

- 49. Pérenniser la politique d'utilisation minimale de produits phytosanitaires**
Le Service des Plantations a introduit depuis plusieurs années une politique d'utilisation du strict minimum des produits phytosanitaires (pesticides), notamment en utilisant différentes méthodes combinées pour la lutte contre les mauvaises herbes. Ces méthodes combinées permettent d'utiliser des moyens adaptés des différentes situations à gérer.
Parties prenantes Administration communale
Echéancier 2011
Indicateur Volume (en kilo ou litres) de produits phytosanitaires utilisés annuellement à espace équivalent
- 50. Participation à "Place aux enfants"**
Dans le cadre de "Place aux Enfants" une journée ludique et pédagogique qui sensibilise les enfants de 8 à 12 ans à la citoyenneté, le Service des Plantations accueille des enfants qui sont initiés aux techniques de bouturage et du compostage.
Parties prenantes Service Plantation, Services jeunesse francophone, COCOF, Ligue des familles, Maître composteurs, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone.
Echéancier Action en cours
Indicateur Nombre d'enfants accueillis lors de "Place aux enfants "
- 51. Développer la Gestion différenciée**
Par « gestion différenciée », l'on désigne un concept de gestion des espaces verts visant à laisser se développer la nature -(c'est à dire utiliser des essences d'herbe poussant lentement, laisser l'herbe sur place après la tonte, utiliser des plantes adaptées aux conditions climatiques, pratiquer le fauchage tardif sur certaines surfaces). La Commune de Jette définit les espaces verts soumis à la gestion différenciée.
Parties prenantes Service Plantation
Echéancier Action en cours
Indicateurs Superficie d'espace public en gestion différenciée. Nombre de nouvelles parcelles créées.
- 52. Verdurisation quand c'est possible des rues et places lors de travaux espaces publics**
Jette va accorder une attention toute particulière à la verdurisation de l'espace public lors de travaux de réaménagement. Cela se traduira par l'installation de parterres, par la plantation d'arbres ou l'installation de gazon.
Parties prenantes Service Plantation
Echéancier Action en cours à amplifier

Indicateurs Nombre de rues et places verdunisées par an.

53. Encourager la biodiversité dans les plantations

De façon générale, la Commune de Jette est attentive au maintien de la biodiversité. Les plantations sont notamment multipliées en vue de s'intégrer dans le maillage vert régional, « visant à développer des liaisons vertes entre les espaces verts existants en vue de permettre une plus grande mobilité des espèces »³. La biodiversité doit toutefois être maîtrisée notamment pour contrôler la prolifération d'espèces invasives.

Parties prenantes Service Plantation

Echéancier Action en cours à amplifier

Indicateurs Recensement des espèces présentes à Jette.

E.3. Informer et sensibiliser au respect des espaces verts par la création ou la participation à des animations ou des événements et via la visite d'espaces spécifiques

54. Création ou participation à des animations ou des événements dans les espaces verts

La Commune de Jette entend poursuivre et développer les animations et événements en vue d'informer ou de sensibiliser le grand public. Des événements comme le concours de fleurissement, la fête annuelle de la Ferme pour Enfants (en septembre), la fête bisannuelle des plantations (en mai) -couplée avec les portes ouvertes du Jardin d'abeilles et du site de compostage -, le dimanche sans voiture et l'opération Balais d'Or seront poursuivies. La future intégration de la Ferme pour Enfants dans la Cellule Développement durable devra favoriser les interactions entre les différents acteurs la composant.

Parties prenantes Cellule de Développement durable, Ferme pour Enfants, Service Plantations, Eco-ambassadeurs, Service Espace public, Service Mobilité, Equipe polyvalente du Centre technique communal, Service Prévention (gardiens de parcs), Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier Actions en cours

Indicateurs : Nombre de personnes ayant participé à chacune de ces activités

55. Instauration de la Semaine de l'Arbre

La Commune de Jette participera à terme à la Semaine de l'Arbre. Cette opération donnera un rôle plus pédagogique aux jardiniers dans certaines écoles communales et sera menée à l'initiative de l'Eco-conseil. Elle consiste à mettre en contact les petits écoliers et les jardiniers communaux en vue de mieux faire connaître l'arbre et à sensibiliser les enfants au respect de la nature, voire à la propreté publique. Concrètement, cette opération se concrétisera par la plantation de quelques arbres à proximité des écoles ou éventuellement dans celles-ci.

Parties prenantes Service Plantation, Eco-conseil, Certaines écoles communales Service Prévention (gardiens de parcs), Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier 2011, sinon 2012

Indicateurs Nombre d'enfants participants

56. Amplifier les activités liées au Coins de terre (potager communautaire) pour tendre vers une rencontre de la demande

L'« Œuvre royale du coin de terre » est une association de fait qui bénéficie du soutien de la Commune. Elle met à la disposition des jardiniers amateurs des lopins de terre de quelque 2 ares où ils peuvent cultiver les légumes destinés à leur propre consommation. Pour tenter de répondre à la demande croissante, l'Œuvre sollicitera l'appui de l'IBGE,

³ IBGE: <http://www.ibgebim.be>

du Foyer jettois et de la commune pour augmenter le nombre de parcelles disponibles. Elle essaiera de développer à terme des parcelles au pied des grands ensembles.

Parties prenantes Œuvre royale du Coin de terre, IBGE, Service Urbanisme, Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier A partir de 2010

Indicateurs Nombre de parcelles de 2 ares. Nombre de nouvelles parcelles créées.

57. *Contrôler les populations de pigeons (installation de pigeonniers/colombiers dans lieux publics)*

Pour juguler l'accroissement de la population de pigeons, Jette a mis en œuvre la capture annuelle de pigeons en deux phases (mars et octobre). La commune étudie l'opportunité de remplacer ce système par l'installation à terme d'un pigeonnier doté d'un dispositif permettant de prélever les œufs des pigeons. Ce dispositif pourrait être étendu par la suite

Parties prenantes Eco-conseil, Vétérinaire communal

Echéancier 2010 : Construction d'un pigeonnier par la commune

Indicateurs Nombre d'œufs de pigeons prélevés annuellement.

E.4. *Développer la biodiversité urbaine*

58. *Installation de nichoirs dans les espaces publics*

En vue de favoriser la nidification d'hirondelles, Jette posera une dizaine des nichoirs à hirondelles. Parallèlement à l'installation des nichoirs, Jette réfléchit à favoriser le peuplement de son territoire par d'autres espèces telles que les chauves souris et certaines espèces d'insectes (papillons)

Parties prenantes Eco-conseil, Vétérinaire communal, Ligue royale belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO), Service plantations.

Echéancier A partir de fin 2011 (sous réserve de financements)

Indicateurs Nombre de nichoirs posés.

II.F. *Maîtrise des déchets et propreté publique*

F.1. *Trier et évacuer vers des centres spécialisés tous les déchets récoltés*

59. *Installer dans certains espaces publics des poubelles sélectives pour encourager le tri sélectif*

A l'instar des poubelles sélectives présentes comme dans les gares ou stations de métro, Jette entend à terme déployer ce type de poubelles sur le territoire communal. Le tri des déchets via des poubelles sélectives est un projet ambitieux pertinent mais qui doit être bien pensé pour permettre à cette collecte d'être efficace. La première partie du projet consistera donc à concevoir cette action – comment s'assurer que les déchets des différentes poubelles ne soit pas mélangés-, la deuxième partie consistera en un projet-pilote, et la troisième en l'installation progressive des poubelles sélectives sur le territoire jettois.

Parties prenantes Service Espace public, Bruxelles propreté, Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier Projet pilote en 2011.

Indicateurs Nombre de poubelles sélectives installées.

- 60. *Promouvoir le compostage par des incitants***
Pour assurer une réduction du volume des déchets, le développement du compostage est une des stratégies à privilégier. Dans cette optique, Jette a mis en œuvre un mécanisme de vente de composteurs à des prix avantageux, et entend promouvoir le compostage de quartier par l'installation des structures adéquates.
Parties prenantes Service Espace public, Bruxelles propreté, Conseil consultatif de l'environnement.
Echéancier 2012
Indicateurs Diminution de la qualité des déchets verts collectés. Nombre de primes accordées. Nombre de compostages collectifs recensés.

F.2. *Informier et sensibiliser la population au respect de la propreté et à la réduction des déchets*

- 61. *Généraliser l'utilisation de gobelets réutilisables dans l'Administration***
Bien que l'Administration communale de Jette se soit dotée de 500 verres réutilisables destinés à des réunions internes, l'utilisation de verres jetables est encore fort répandue. Pour généraliser l'utilisation de verres réutilisables, il faut dans un premier temps consacrer l'utilisation des gobelets aux seules fontaines accessibles au public, et sensibiliser l'ensemble du personnel et en particulier le personnel de cuisine à utiliser exclusivement des verres réutilisables. Ces actions seront du ressort d'un coordinateur (à désigner). Dans un second temps, il faut étudier la possibilité d'acquérir dorénavant pour les dites fontaines des gobelets constitués à base de maïs et veiller à leur compostage..
Parties prenantes Coordinateur Agenda 21, Centrale d'achats, Eco-conseil, Personnel de cuisine, Ensemble du personnel.
Echéancier Dès 2009
Indicateurs Achats de verre limité aux fontaines accessibles au public. Acquisition de gobelets constitués à base de maïs

- 62. *Utiliser des gobelets réutilisables dans les événements publics***
Pour étendre l'utilisation de verres utilisés dans l'Administration aux événements publics, et à la demande de certains organisateurs d'événements, Jette finalise un règlement de prêt de verres qui à la fois soit facilement accessibles aux associations locales, évite la perte de verres et n'entraîne pas un surcroît de travail aux services communaux. Une fois que la procédure sera établie, l'Administration communale informera le public de la possibilité d'emprunter des verres réutilisables.
Parties prenantes Coordinateur Agenda 21, Centrale d'achats, Personnel d'entretien, Secrétariat communal, Service communication, Organisateurs d'événements, Département Commercial
Echéancier Elaboration du règlement : 2009, Disponibilité des verres en 2010
Indicateurs Utilisation de verres dans des événements publics

- 63. *Information dans les écoles (gaspillage, écologie, propreté,...)***
La Cellule Développement durable met en œuvre une démarche proactive avec les écoles (primaires) communales jettoises. Elle organise le projet gros pulls en cas de pics de pollution, et va réaliser des sensibilisations à l'utilisation rationnelle de l'énergie. La Cellule organisera à terme des séances de sensibilisation et d'animations centrées sur la propreté publique et au tri sélectif des déchets, etc. Au niveau du secondaire, dans le cadre de l'Appel à projet jeunes, les directions des écoles secondaires ont été contactés en vue de relayer cette information auprès des élèves de 15 ans et plus.
Parties prenantes Cellule Développement durable, Services Enseignement francophone et Enseignement néerlandophone, Services Culture (francophone et néerlandophone), Conseil consultatif de l'environnement, Conseil consultatif de la

famille et de la petite enfance, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone.

Echéancier Séances d'information et de sensibilisation à la propreté publique et au tri sélectif en 2011 ou 2012.

Indicateurs Nombre d'activités organisées.

III. CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Susciter une dynamique afin d'amener les habitants, le monde associatif et le monde économique à développer un esprit critique, un sens de la solidarité et de la responsabilité pour qu'ils soient pleinement acteurs du développement durable au niveau local et planétaire.

III.A. Sensibiliser toutes les générations au développement durable, éthique et solidaire

64. Inclure les thématiques du développement durable, éthique et solidaire dans les programmes culturels et les événements locaux

Dans le cadre de leur programmation, les centres culturels présents sur le territoire de Jette et en particulier le Centre culturel Armillaire accorderont une attention toute particulière à la promotion du développement durable, conformément à son Contrat-programme 2006-2012. Au niveau du soutien des activités locales, le Gemeenschapscentrum Essegem suivra la même orientation.

Parties prenantes Centre culturel Armillaire, Centre culturel Essegem, Services Communauté française et Communauté néerlandophone, Cellule Développement durable

Echéancier A approfondir

Indicateur Nombre d'activités faisant référence au développement durable, éthique et solidaire

65. Pérenniser la rubrique « développement durable » dans le journal communal Jette-Info et sur le site de la commune

Le Journal communal de Jette, le Jette-Info développe depuis janvier 2009 une rubrique « éco -tuyau du mois », entendant promouvoir une consommation plus responsable. La rubrique aborde des thèmes comme les économies d'énergie, la réduction de consommation de bouteilles en plastique ou la promotion du secteur de la deuxième main, etc.

Parties prenantes Services Communication, Contrat de Quartier, Cellule développement durable

Echéancier Action en cours.

Indicateur Un éco-tuyau par mois

66. Poursuivre et amplifier la sensibilisation à la consommation de fruits et légumes de saison en publiant des recettes s'appliquant aux produits moins connus

Depuis février 2009, la rubrique développement durable du Jette-Info mentionne quels sont « les légumes du mois ». Au terme des 12 mois de cette rubrique, des recettes pour la préparation de légumes indigènes peu connus (topinambour, pannais, etc.) seront présentées.

Parties prenantes Services Communication, Contrat de Quartier, Cellule Développement durable

Echéancier En cours et 2010

Indicateurs Un éco-tuyau par mois. Une recette par mois.

- 67. *Stimuler l'utilisation du calculateur d'empreinte écologique qui figure sur le site de la commune***
 Un calculateur de l'empreinte écologique (renvoyant au site du WWF) figure dans la rubrique développement durable du site communal :
http://www.jette.irisnet.be/fr/01_commune/services/devdurable.htm#devdurable
 Outre le « résultat » du calcul de son empreinte, cette démarche permet de prendre conscience en quoi nos comportements quotidiens qui paraissent anodins ne sont pas finalement pas toujours durables. Dans la cadre de la refonte du site communal, on veillera à mettre plus en évidence ce lien.
Parties prenantes : Service informatique, Citoyens, Cellule Développement durable
Echéancier 2010
Indicateur : Nombre de visiteurs
- 68. *Donner de l'information sur l'empreinte écologique de nos comportements et modes de consommation quotidiens et la comparer avec celle des pays en développement***
 Jette a déjà mené en 2008 à l'occasion de la Semaine de l'environnement une action de sensibilisation à l'empreinte écologique. Le Jette Info et si possible un stand temporaire pourraient mettre en perspective notre empreinte par rapport à celle des habitants de certains pays du Sud. Cette action pourrait être menée à l'occasion de la journée de la terre (le 22 avril) ou lors de l'overshoot day – qui désigne le jour à partir duquel l'humanité commence à vivre au delà des capacités de régénération de la Planète et commence à puiser dans son capital - . En 2009, l'overshoot day était le 25 septembre.
Parties prenantes Service Communication, Cellule Développement durable, Personnel communal
Echéancier En cours
Indicateur Nombre de participants
- 69. *Sensibiliser à la citoyenneté responsable dans les écoles et les mouvements de jeunesse***
 Différentes initiatives sont déjà menées au niveau des écoles (primaires) communales jettoises : projets gros pulls en cas de pics de pollution (et prochainement des sensibilisations à l'utilisation rationnelle de l'énergie). La Cellule a également développé un répertoire d'opérateurs et de supports pédagogiques centrés sur le développement durable et l'environnement, destiné aux enseignants des écoles primaires communales. Il serait souhaitable que ces actions soient aussi menées au niveau des écoles secondaires du libre et de l'Enseignement des Communauté française et flamande, de même que vers les mouvements de jeunesse. En plus des projets que développent, de leur propre initiative certaines écoles (J'M Magasins du monde, par exemple), la commune entend systématiser des démarches vis à vis de ces nouveaux publics. A cet égard l'appel à projet jeunes destiné aux élèves du secondaire supérieurs, aux mouvements de jeunesses, aux clubs sportifs, etc. constitue un premier jalon, à amplifier et à pérenniser.
Parties prenantes : Ecoles primaires du réseau communal, Personnel, Cellule Développement durable, Conseil consultatif de la famille et de la petite enfance, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone.
Echéancier En cours
Indicateur : Nombre d'actions de sensibilisation réalisées.

III.B. *Susciter l'action au quotidien et la soutenir*

70. *Créer des lieux d'échange accueillant associations, citoyens*

Le Centre culturel Armillaire, le Gemeenschapscentrum Essegem et la Maison de jeunes néerlandophone « De Branding » ouvrent leur portes aux associations et mouvements citoyens souhaitant se réunir, mais peinent à faire face à la demande. Dans le cadre de la construction du bâtiment Pfizer; un espace sera dévolu aux associations souhaitant se réunir et se rencontrer pour mener des projets ensemble.

Parties prenantes Gestionnaires des infrastructures, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone.

Echéancier 2012

Indicateur Ouverture du centre Pfizer

71. *Mettre en réseau et décloisonner les initiatives locales*

Même si certaines plates-formes thématiques existent (la Coordination sociale par exemple), de nombreuses initiatives locales partageant une philosophie ou des valeurs communes, coexistent mais ne se rencontrent pas, alors qu'elles se réunissent parfois au même moment au même endroit ! De nouvelles initiatives ont depuis lors surgi (« PLOEF » -Plus on est de fous... -), dès lors la création de relais favorisant les rencontres de ces groupes devient crucial. Le défi est donc de susciter des synergies dépassant les clivages. Il serait également intéressant de voir dans quelle mesure la coordination sociale pourrait favoriser la rencontre de ces différentes initiatives...

Parties prenantes Coordination sociale (gérée par le CPAS), Centre culturel Armillaire, Centre Essegem, Rouf, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone.

Echéancier 2011

Indicateur A déterminer

III.C. *Faire émerger et soutenir l'engagement collectif*

72. *Elaborer et ou faire élaborer collectivement une charte à proposer à tous les organisateurs d'événements*

En vue d'ancrer et de systématiser l'approche « développement durable » dans les événements culturels ou autres, Jette réfléchit à la conception collective d'une charte à laquelle pourrait souscrire chaque organisateur d'événement. Idéalement, cette charte serait le fruit d'une réflexion collective des organisateurs d'événements et de l'administration communale.

Parties prenantes Jette info, Citoyens, Plate-forme Culture, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone.

Echéancier 2011

Indicateur Nombre d'organisateur d'événements adhérant à cette charte

73. *Lancer un appel à projet destiné aux jeunes en vue de les engager dans des actions citoyennes autour du développement durable*

La première édition de cet Appel à projet avait pour objectif d'engager les jeunes par des projets originaux dans une démarche de développement durable. Concrètement, cet appel à projet allouait un coup de pouce financier allant jusqu'à 1000 €. L'appel s'adressait aux jeunes Jettois de 16 à 25 ans en vue de mener un projet s'inscrivant dans la perspective du développement durable sur le territoire communal. Les lauréats de l'appel à projet se voyaient octroyer un coup de pouce financier allant jusqu'à 1000 €.

Parties prenantes Cellule développement durable, mouvements de jeunesse, écoles et organisations tournées vers les jeunes, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone
Echéancier annuel
Indicateur Nombre de projets ayant été introduits.

III.D. Pérenniser les réseaux de concertation et d'échanges et aider les citoyens à inscrire leur engagement dans la durée

74. Renforcer les relations de partenariat de la commune de Jette avec une collectivité du sud et les rendre accessibles aux citoyens

L'implication de la Commune Jette dans la coopération au développement se traduit par son soutien à Sidi Bidi (Maroc).. Au Maroc, la coopération s'est principalement traduite par l'amélioration de l'environnement via l'élaboration d'un plan de gestion des déchets, par le renforcement des compétences de l'administration locale et par l'élaboration d'un plan de développement humain. La coopération avec Sidi Bidi fait l'objet d'échanges suivis, dans un optique résolument participative. Le défi est actuellement d'intéresser l'administration et la population jettoise à ce projet.

Parties prenantes Echevinat de la Solidarité internationale, associations locales de solidarité internationales, habitants.

Echéancier 2011

Indicateurs Réalisations effectives à Sidi-Bidi. Tenue de réunions avec les associations locales et les habitants

75. Poursuivre la consommation de produits issus du commerce équitable à l'Administration

La Commune de Jette consomme, lors de ses réunions, du café, du jus d'orange et du sucre de canne issus du commerce équitable. L'Administration communale participe annuellement à l'opération "petits déjeunes du commerce équitable", en offrant un petit déjeunes équitable à son personnel. La commune poursuivra dans les années à venir cette opération de sensibilisation au commerce équitable.

Parties prenantes : Service Centrale d'achats, Services Maintenance et Entretien

Echéancier En cours

Indicateurs : Quantité de produits consommés par an

76. Développer des actions de sensibilisation et d'éducation au développement

Permettre la rencontre et l'échange de tous les Jettois qui se mobilisent pour une plus grande solidarité internationale par l'organisation de ciné-débats ou de conférences.

Parties prenantes Echevinat de la Solidarité internationale, associations locales et habitants concernés

Echéancier en cours

Indicateurs Nombre d'événements organisés, nombre de participants.

IV. ECONOMIE DURABLE

Développer une économie plurielle soucieuse de progrès social
et de qualité environnementale

Avertissement

"Pour ce Chapitre, les responsabilités respectives des services impliqués dans les actions suivantes doivent encore déterminées"

IV.A. Augmenter l'attractivité et la convivialité des zones commerciales

77. **Verduriser les quartiers de commerce**

A l'initiative d'Atrium, des vasques ont été posées dans le Quartier du Miroir. Cette opération y sera reconduite et éventuellement amplifiée. Une réflexion est initiée pour permettre d'étendre cette initiative à d'autres noyaux commerciaux du territoire jettois, pour autant que l'action d'ATRIUM se poursuive et que son rayon d'action s'étende sur tout le territoire.

De même pour permettre l'entretien de celle-ci, l'aide de personnes astreintes à des peines alternatives est prévue.

Parties prenantes Contrat de Quartier, ATRIUM, Service Commerce, Service Plantations, SAVMMA (Service d'Aide aux Victimes, Médiation et Mesures alternatives), Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier Réflexion en cours devant aboutir en 2011

Indicateur Verdurisation dans d'autres noyaux commerciaux.

78. **Réduire les déchets générés par le marché dominical**

Dans le cadre du Marché dominical de Jette qui se tient dans le Quartier du Miroir, les maraîchers ont l'obligation de reprendre leurs déchets. Le règlement du marché communal précise que *"les papiers et emballages (cartons, caisses vides, accessoires,...) seront emportés par le marchand tandis que les déchets alimentaires dûment emballés dans des sacs en plastic pourront être enlevés par Bruxelles-Propreté et/ou le service de nettoyage"*. Cependant, cette prescription est loin d'être respectée; de plus il n'est pas rare que des maraîchers y déchargent même des déchets des autres marchés de la semaine. La Commune de Jette réfléchit à la mise sur pied un groupe de travail en vue d'une part en vue de mieux faire respecter cette obligation de reprise et d'autre part pour étudier la faisabilité de lancer un projet pilote de collecte sélective des déchets générés par le marché dominical. Une des pistes évoquées par le Placier communal serait une action à la clôture du marché, préventive et répressive, ce qui impliquerait la présence le dimanche d'un ombudsman de la propreté publique.

Parties prenantes Service Commerce, Espaces publics, Maraichers, Bruxelles-Propreté, Ombudsman, Asbl Commerce et Marché annuel.

Echéancier 2011

Indicateurs Constitution du groupe de travail, Collecte sélective

79. **Introduire le secteur bio dans le marché dominical**

La Commune estime souhaitable d'introduire le secteur bio dans le marché dominical et/ou sur la Place Philippe Werrie. Cette disposition nécessiterait des aménagements, notamment la vérification que les produits proposés soient réellement labellisés. Une piste serait dans ce cas la rédaction d'un cahier des charges et une procédure permettant de s'assurer que les produits vendus répondent bien aux conditions de l'appellation bio. Cette action nécessiterait aussi de modifier le règlement du marché

communal et de définir des espaces y dévolus, le marché ne pouvant s'étendre au delà des limites définies actuellement.

Parties prenantes Service Commerce, Cellule développement durable Bioforum, Certysis et Blik (organisation certificatrices du label "Biogarantie"), Ministères wallons et flamands compétents⁴, Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier 2011

Indicateur Constitution du groupe de travail. .

80. Encourager les commerces de proximité et l'HORECA à proposer une offre en termes de développement durable

Jette vise à encourager la consommation de produits s'inscrivant dans la perspective du développement durable (produits régionaux, produits bios, commerce équitable). Pour ce faire, outre les grandes campagnes d'information et de sensibilisation et les écotuyaux diffusés par le Jette-Info, la Commune entend diversifier l'offre notamment dans l'HORECA. Concrètement, Atrium va sonder les établissements HORECA du Quartier du Miroir en vue de voir si certains de ceux-ci seraient prêts à se lancer dans du bio, ne fut-ce qu'une fois par semaine. Les résultats de l'enquête pourraient permettre de réaliser une étude de faisabilité, et à terme, de mettre en route le projet. En outre, la Commune s'appuiera sur le label (en création) "biogarantie" de plats biologiques.

Parties prenantes Atrium, Service Commerce, Echevinat du Développement durable, Bioforum, Certysis, Blik, Ministères wallons et flamands compétents⁵.

Echéancier 2011

Indicateur Nombre d'établissements HORECA proposant des produits de développement durable

IV.B. Moderniser les entreprises dans une logique de développement durable au niveau de l'infrastructure et de leur service

81. Améliorer l'efficacité énergétique des commerces

L'audit énergétique d'un bâtiment est une étude qui permet de prioriser les interventions à effectuer en vue de réduire fortement la consommation d'énergie. Même si cette étude est subventionnée, le prix d'un audit énergétique apparaît comme un luxe pour bon nombre de commerçants qui ne perçoivent pas les économies et la rentabilité à long terme de cet investissement. Suite à un rapport d'audit commandé par l'IBGE par l'Antenne ATRIUM de Jette, une possibilité novatrice serait de commander à tarif réduit un audit type, qui permettrait aux commerces du même type de voir les retours d'investissement. Une autre solution serait l'acquisition d'un logiciel qui permet en fonction de l'activité du commerce et de la consommation électrique et de chauffage de mettre en exergue les points auxquels il faut être attentif. Cette piste prometteuse pourrait permettre d'"auditer" progressivement les commerces jettois intéressés, avec l'appui éventuel de la conseillère en éco-rénovation du Contrat de Quartier.

Parties prenantes Echevinat du Développement durable, Service de Gestion du Territoire, Atrium, Service Commerce, IBGE.

Echéancier 2010 pour l'acquisition du logiciel (par Atrium)

Indicateurs Nombre de commerces audités. Nombre de commerces ayant effectués des travaux suite à ces audits. Economie d'énergie réalisée dans les commerces ayant réalisés ces travaux.

82. Inciter à la gestion des déchets d'emballages auprès des commerces

Même si l'obligation du tri des déchets ne s'applique pas encore aux commerces, la Commune de Jette entend mener une politique volontariste en matière de sensibilisation

⁴ Dans le cas ou les certifications ne sont pas du ressort du label biogarantie, mais de notifications des ministères compétents.

⁵ Idem.

des commerçants au tri collectif des déchets. Une campagne en partenariat avec l'agence Bruxelles-Propreté pourrait être envisagée et l'aspect répressif mis en route via les sanctions administratives.

Parties prenantes Service Commerce, Commerçants, Bruxelles Propreté, Service Communication, Asbl Commerce et Marché annuel.

Echéancier 2011

Indicateur Collecte sélective effective.

IV.C. Appuyer des initiatives économiques non-marchandes

83. Soutenir le GAS jettois

Le Groupement d'achats solidaires est une association citoyenne de fait qui a passé une convention de livraison bimensuelles de paniers de légumes bio à un producteur wallon. La Commune va rencontrer cette association en vue de voir dans quelle mesure il serait possible de répondre au mieux à sa demande de soutien logistique.

Parties prenantes Echevinats du Commerce et du Développement durable, Service Commerce, Cellule Développement durable

Echéancier 2011

Indicateurs Rencontre avec responsables du GAS. Soutien effectif apporté.

84. Récupérer la nourriture invendue pour la redistribuer au public dans le besoin

Parmi ses activités, le Centre d'Entraide se charge de la distribution de colis alimentaires destinés au public rencontrant des difficultés d'ordre socio-économique. Suite à la demande croissante de colis alimentaires, la Commune envisage de se renseigner en vue de savoir si les surfaces commerciales font des dons à la banque alimentaire, et si ce n'est pas le cas, leur demander que cela puisse bénéficier au CE Jette. Cette démarche pourrait être étendue aux surfaces commerciales de moindre ampleur. Le vétérinaire communal envisagera cette possibilité compte-tenu des contacts qu'il entreprendra avec ce réseau de distributeurs.

Parties prenantes Vétérinaire communal, Centre d'Entraide, Service Affaires sociales (sous réserve), Cellule Développement durable, Service Commerce, Surfaces commerciales concernées, Conseil consultatif intégration et égalité des chances.

Echéancier 2011

Indicateurs Tonnage de produits récupérés par ces canaux et distribués par le Centre d'Entraide.

V. MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Développer un mieux vivre ensemble en favorisant à la fois une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

Le mieux vivre s'entend comme la recherche d'une meilleure cohésion sociale au sein de la commune où les personnes issues de l'immigration, âgées, porteuses d'un handicap, démunies ou fragilisées sont mieux impliquées.

En guise d'introduction, il convient de souligner l'intérêt, pour la pertinence du projet, de ne pas désinvestir les projets en cours. En effet, certaines actions sont déjà en cours de réalisation et suscitent l'intérêt croissant d'un public de plus en plus en demande. Afin de satisfaire cette demande tant en matière de colis alimentaires fournis en produits variés et équilibrés qu'en matière d'école des devoirs par exemple, des moyens importants sont nécessaires.

Avoir l'ambition de développer de nouveaux objectifs opérationnels-dont il faut vérifier qu'ils répondent bien à une demande- ne doit pas se faire aux dépens de ceux en cours qui connaissent un succès tel que les partenaires ne parviennent pas à répondre aux besoins exprimés par la population.

Ce rappel doit servir de mise en garde afin de continuer voire renforcer ce qui existe sans toutefois étouffer l'enthousiasme et l'ambition de développer d'autres actions. C'est dans cet esprit que sont présentées quelques-unes des idées qui foisonnent à Jette en terme de mieux-vivre ensemble.

V.A. **Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion de la santé (physique, mentale et sociale), de même que de la lutte contre l'isolement et la précarité.**

85. **Sensibiliser à la pollution intérieure (santé : humidité, produits toxiques et produits d'entretien naturels) dans les logements communaux -Publivenor-**

Le bâtiment Publivenor, à l'angle de la chaussée de Wemmel et la rue de l'Eglise Saint-Pierre, est un bâtiment communal, destiné au logement, dont une partie est rénovée en tendant vers la 'basse énergie' (4 logements sur 11). Tous les locataires bénéficieront d'une sensibilisation conviviale à la pollution intérieure et à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Cette sensibilisation qui devra aussi permettre d'établir des relations d'excellent voisinage sera réalisée via quatre séances d'info et la réalisation d'un film – témoignage.

Parties prenantes Contrat de Quartier, IBGE, Espace environnement, Casa Bonnevie, Nouveaux locataires entrant en 2010, Conseil consultatif de l'environnement, Conseil consultatif intégration et égalité des chances.

Echéancier fin 2010

Indicateur Nombre de participants aux quatre séances de sensibilisation

86. **Initier un projet autour de la nourriture saine et de saison**

Ce projet aura pour public-cible les personnes en nécessité. A partir de recettes de cuisine centrées sur la réalisation des plats, donner des trucs et astuces (comment cuisiner sainement avec peu d'argent, avec des produits locaux et de saison).

Parties prenantes Centre d'Entraide, Coins de terre et maisons médicales (tables d'hôtes), éventuellement Fondation Roi Baudouin

Echéancier 2010 au plus tôt

Indicateur Nombre de personnes ayant participé, fiches d'évaluation sur l'animation.

87. *Faire une étude de faisabilité sur la création d'une école des consommateurs*

Une école des consommateurs viserait à permettre aux usagers du CPAS et autres publics fragilisés d'alléger leur facture et à améliorer leur bien-être par des choix plus réfléchis en matière de consommation. Cette école des consommateurs viserait par exemple à utiliser rationnellement l'énergie, à privilégier une consommation alimentaire saine, à établir de bonnes relations avec le propriétaire, etc.

Partenaires: CPAS, Administration communale, Usagers du CPAS et autre public fragilisé, opérateurs extérieurs, Conseil consultatif intégration et égalité des chances, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone, Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier Conception de l'étude en 2010

Indicateurs Contacts en cours avec d'autres CPAS ayant mené des actions similaires

88. *Promouvoir le vêtement de seconde main auprès des seniors*

Ce projet vise à organiser la vente de vêtements de seconde main dans les homes de retraite dans un souci d'autonomisation de ceux-ci, mais aussi d'économie financière et passe par l'organisation d'un défilé de mode par les seniors. Organisé à l'initiative du magasin de seconde main du Centre d'Entraide de Jette, ce projet passe par la collecte des vêtements à domicile chez les personnes âgées, non motorisées, à l'aide d'un triporteur, et à organiser la vente de vêtements aux résidents des homes. La collaboration de la commune est sollicitée (pour la logistique et la publicité du défilé de mode, pour la mise à disposition d'une camionnette pour le transport des vêtements dans les homes et le financement du triporteur).

Parties prenantes Centre d'Entraide (Rouf), Maison médicale Essegem, Pot'Agé, Inforhomes, Homes de retraite de Jette

Echéancier 2011

Indicateur Nombre de homes participant à l'opération, nombre de collectes à domicile, augmentation du chiffre de vente

89. *Organiser des séances d'information sur l'égalité des chances*

Ces séances d'information se tiendront dans une école communale (Van Helmont et/ou Jacques Brel), et auront pour objectif de sensibiliser les mères à l'égalité hommes-femmes, à l'éducation des enfants, au mariage, en matière de santé, de sexualité et de vie affective.

Parties prenantes Ligue de l'Enseignement, Vie féminine, Echevinat Intégration et égalité de chances, Conseil consultatif intégration et égalité des chances.

Echéance Mars 2010

Indicateur Nombre de personnes participants à ces réunions

V.B. *Créer une dynamique de travail de réseau du monde associatif (encourager les rencontres, échanges et coopération au sein du monde associatif jettois)*

90. *Mettre sur pied la Maison de la citoyenneté*

La Maison de la citoyenneté se logera dans le bâtiment Pfizer et au Magritte. Il s'agira d'un espace où pourront trouver place des activités associatives à horaire fixe. Un coordinateur de la Maison de la Cité organisera le bon déroulement de ces activités.

Echéance 2012

Parties prenantes Administration communale

Indicateurs Engagement effectif d'un coordinateur de la Maison de la Citoyenneté, taux d'occupation des bâtiments, etc. Nombre de réunions menées. Nombre d'habitants participants.

V.C. Favoriser l'accessibilité pour tous aux infrastructures sportives, culturelles et administratives et espaces publics

91. Rassembler des publics des différents horizons autour d'une fête dans l'espace public.

A l'initiative du PIQ (Projet Interquartier du Centre Armillaire), une fête sera organisée dans l'espace public, Parc Huybrechts, en vue de permettre la rencontre conviviale et favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. En offrant une vitrine aux associations du programme de cohésion sociale, la fête devrait susciter des engagements plus citoyens au sein de la population (recruter de personnes susceptibles de s'engager pour une école des devoirs, impliquer de jeunes retraités qui ont envie de valoriser leurs savoirs et savoir-faire, impliquer des populations immigrées...) La création d'une œuvre collective sous l'encadrement d'un artiste spécialisé dans ce type d'action aura pour thème «mieux vivre ensemble à Jette». La commune interviendra dans la logistique de l'action

Parties prenantes Programme interquartier, les associations du programme cohésion sociale, l'Essegemcentrum, des habitants du quartier (complexe Woeste, rue Berré, fire gym, etc...), la Commune

Echéancier 2010.

Indicateurs Nombre de personnes présentes à la fête. Nombre de participants à la fresque collective. Nombre d'associations présentes.

92. Organiser chaque année la fête de l'Agenda 21 local

L'événement rassemble différents acteurs citoyens et associatifs impliqués ou intéressés par l'Agenda 21 pour susciter rencontres et débats. C'est une vitrine permettant de montrer comment il est possible de s'orienter concrètement dans un mode de vie plus durable. Suite au succès rencontré par la fête de l'Agenda 21 « Passez au durable / Kies voor Duurzaam » du 13 décembre 2008, et au souhait des participants de la rééditer annuellement cette fête, la seconde édition aura lieu le 6 février 2010 et portera sur le thème de la consommation durable.

Parties prenantes Agenda 21, Centre culturels flamands et francophones, CRIOC, Groupement d'achats solidaires, Magasins du Monde Oxfam, CTV, Rouf, Réseau d'échanges de savoir, Green Belgium, Ligue des familles, etc.

Echéancier Février 2010 pour la seconde édition, puis réorganiser la fête annuellement.

Indicateurs Feuille d'évaluation de l'édition 2010

V.D. Appuyer des actions invitant à la découverte de l'autre, de la différence et de sa richesse

93. Insérer dans le Welcome Pack communal la liste des coordonnées des organisations jettoises.

Réalisée à l'initiative du Service population qui centralisera l'info, le Welcome Pack comprenant une série d'informations utiles est remis à tout nouvel habitant. En vue de mieux faire connaître le tissu associatif jettois et les services communaux décentralisés, il s'agira d'y inclure un recueil des associations jettoises.

Parties prenantes Service Population, Programme Cohésion sociale

Echéancier Dès 2010

Indicateurs Réalisation de l'action, Satisfaction des associations jettoises répertoriées

V.E. Co-construire un projet de développement communautaire dans le but de valoriser socialement des populations précarisées

94. Développer des activités mobilisatrices qui permettront aux personnes les moins intégrées de retrouver une place sur le plan social voire progressivement sur le plan économique."

La commune va, avec le soutien méthodologique du Centre local de Promotion de la Santé (CPLS) de Bruxelles, *co-construire* un projet de développement communautaire en partenariat avec le monde associatif et le monde institutionnel

Les personnes exclues demandent d'être considérées comme des êtres humains semblables aux autres, tout simplement à faire partie de la communauté. On ne vient pas vers les gens avec un questionnement du type « que pensez-vous de telle ou telle proposition ? » *Il faut prendre le temps de construire une parole quand tout pousse à se taire...* C'est d'abord une participation par l'action qui fera émerger le potentiel des personnes. Le développement communautaire est une forme d'action culturelle, elle ne poursuit pas un but éducatif. Ensuite ceux qui le souhaitent pourront faire émerger de leur vécu des réflexions questionnant la société. Seules les associations sont en capacité de mener de type de travail ! Ces compétences permettent aux publics hétérogènes de produire une cohésion sociale au-delà des diversités socioculturelles et grâce à la valorisation du potentiel créatif de ces diversités.

Parties prenantes : Echevinat du développement durable, Centre local de Promotion de la Santé de Bruxelles, Centre d'Entraide de Jette, Centre culturel de Jette, Essegemcentrum, L'Abordage, Ploef, Espace Femmes....

Echéancier 2010

Indicateurs A préciser

E.6. Aider à la création d'espaces publics et de lieux ouverts permettant la rencontre conviviale et favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

95. Organiser une journée centrée sur la découverte des quartiers et des cultures à Jette

Organisée avec les Comités de quartier, cette journée aura pour but une visite des quartiers. Destinée plus spécifiquement aux nouveaux habitants, cette journée permettra de rencontrer les forces vives de la Commune, et sera une occasion rêvée de rencontrer les services communaux et associations jettoises trop souvent méconnues. Cette journée sera également centrée sur des rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Concrètement, les Comités de Quartier pourront organiser des repas de rue, des fêtes de quartier en utilisant des plats constitués de fruits et légumes de saison provenant des coins de terre ou des jardins.

Parties prenantes Comités de quartier, Services communaux (Population), Médiateur social et Anim'Action J, CPAS, Tissus associatif jettois, Habitants et nouveaux habitants, Conseil consultatif intégration et égalité des chances, Conseil consultatif de l'environnement.

Echéancier 2012

Indicateurs Nombre de comités de quartier participant, Nombre de personnes présentes à l'événement, Envie de rééditer l'événement.

VI. PARTICIPATION

Développer des processus participatifs adaptés à la population des quartiers jettois dans toute leur diversité, afin de leur donner la possibilité réelle d'être co-auteurs des décisions qui concernent leur vie locale

VI.1. Développer l'accessibilité et l'interactivité des outils communaux de communication à la disposition des acteurs communaux

- 96. Moderniser et rendre le site internet accessible aux personnes malvoyantes.**
Dans le cadre de la conception du nouveau site web communal, l'Administration accordera une attention particulière à l'accès du site aux personnes malvoyantes. Pour ce faire, la Commune suivra les recommandations internationales (W3C et WAI) tel que la non-utilisation de frames (cadres), l'utilisation de polices de caractères aérées (par ex. Verdana), etc. A terme, le site web communal pourrait être certifié « Anysurfer », un label de qualité pour les sites internet accessibles à un plus grand nombre de personnes en ce compris les personnes handicapées.
Parties prenantes Division « Communication et nouvelles Technologies » Conseil consultatif intégration et égalité des chances, Conseil consultatif de l'environnement.
Echéancier 2010
Indicateur Réactualisation du site. Obtention du label de qualité Anysurfer
- 97. Créer de nouveaux modes de communication, avec une attention particulière pour les groupes de population qui ne sont pas à l'aise avec la communication écrite.**
Dans le cadre de certains projets spécifiques, la Commune a déjà eu recours à des techniques d'animation originales telles que le photo-langage, les jeux de rôles. Des spectacles dynamiques comme ceux proposés par la Ligue d'Impro amateur ou le théâtre action ont pu à la fois sensibiliser le public à un thème et amorcer le dialogue ou un débat, au même titre que les événements de type festif ou ludique (le jeu des 7 tribus). Des techniques comme des quizz, des questionnaires à remplir ou le « diagramme en arrête de poisson »⁶ ont également fait leur preuve à Jette.
D'autre part, la rencontre individuelle du public peut également être envisagée, en installant un climat de confiance, de respect mutuel et en partant du vécu des personnes. La participation à des ateliers où l'on construit quelque chose peut également être l'occasion d'amorcer le dialogue. En fonction du temps et des moyens dont on dispose, la Commune et le Collège utiliseront ces différents instruments et pratiques dans le souci de toucher ce type de public.
Parties prenantes Personnel communal ayant des contacts avec le public, le Collège, Conseil consultatif de la personne handicapée, Conseil consultatif intégration et égalité des chances.
Echéancier En cours.
Indicateur Enquête de satisfaction du public présent.
- 98. Élargir l'accès aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)**
En vue de permettre à tous d'avoir accès aux NTIC et de réduire la fracture numérique, Jette amplifiera la création d'espaces publics numériques destinés à permettre l'accès

⁶ - où l'on demande aux participants d'écrire leur proposition par rapport à un thème donné sur un post-it de la placer sur un axe (une « arrête de poisson ») -

des habitants au matériel informatique. Des formations seront également dispensées en vue de familiariser les usagers à ces technologies.

Parties prenantes Service Informatique, Centre d'Entraide, Bibliothèques francophone et néerlandophone, Conseil consultatif de la personne handicapée.

Echéancier En cours.

Indicateurs Nombre d'ordinateurs mis à la disposition du public à Jette. Nombre de formations dispensées à Jette.

VI.2. Reconnaître et favoriser les modes d'expression des acteurs jettois dans leur diversité et faire en sorte que leurs attentes, leurs idées, leurs initiatives soient entendus et pris en considération.

99. Aider les habitants et associations à formuler leurs attentes et leurs projets et favoriser l'émergence de projets associatifs

Le réseau associatif et les citoyens sont porteurs de projets et émettent différentes attentes qui peuvent être adressées à la commune, mais sont également exprimés lors de contacts bilatéraux. La difficulté provient cependant du fait que les attentes et projets des associations se traduisent le plus souvent en dépenses que la Commune n'est guère prête à couvrir (rénovation des bâtiments, salaires, etc.). Par ailleurs, il existe une série d'associations en germe qui n'attendent qu'un coup de pouce pour éclore.

Pour pouvoir aider les habitants et les associations à formuler des projets et pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes pour lesquelles la commune peut donner un coup de pouce, l'Administration réfléchira à la possibilité de lancer un appel à projet destiné aux habitants et associations jettoises sur des thèmes ayant trait au développement durable...

Parties prenantes Echevinat du Développement durable, Cellule « Egalité des Chances » Conseil consultatif de l'environnement, Conseil consultatif de la jeunesse francophone, Conseil consultatif de la jeunesse néerlandophone ; Conseil consultatif intégration et égalité des chances.

Echéancier 2011 ou 2012 (sous réserve de budget disponible)

Indicateurs Lancement de l'appel à projet

100. Valoriser les réalisations des habitants et associations jettoises

Outre le Jette-Info, il serait possible de valoriser les réalisations jettoises en passant des petits films sur des moniteurs placés près des ascenseurs, ou en installer d'autres dans les salles d'attente de la maison communale. Ces petits films qui passeraient en boucle montreraient les réalisations jettoises, et informeraient de la sorte le personnel et les usagers de la commune des réalisations passées à Jette, de même qu'elles permettraient d'informer sur les événements futurs.

Parties prenantes Service Informatique et nouvelles Technologies, Service Communication

Echéancier 2012

Indicateurs Installation réelle des moniteurs. Nombre de films présentés par an

101. Donner une dimension davantage « Agenda 21 » aux Comités de Quartier et en créer

La Commune prendra contact avec les Comités de quartier existant, en vue de mieux connaître leurs objectifs, et d'évaluer les opportunités de donner un cachet « développement durable » à leurs projets. De façon plus générale, Jette soutiendra les Comités de quartiers existants et en projet

Parties prenantes Cellule Développement durable, Contrat de quartier, Asbl Promo-Jette

Echéancier A partir de 2010

Indicateurs Initiatives effectivement prises en matière de développement durable par les comités de quartier. Création de nouveaux comités de quartier.

102. Créer des lieux de participation

Il ressort des rencontres citoyennes qu'il y a un clair désir d'espaces de rencontres à Jette. L'enquête réalisée auprès des jeunes Jettois indique également que 75 % des jeunes interrogés estiment qu'il faut une Maison de Jeunes à Jette. Le besoin d'espace de rencontres, ne se limite pas qu'à un vœu des jeunes, mais semble partagé par une série de publics, alors que coexistent actuellement à Jette comme lieux de rencontre le Centre Armillaire, le Gemeenschapscentrum Essegem et la Maison de jeunes néerlandophone « De Branding ». Les sites intitulés "Magritte" et "Pfizer" ouvriront à terme des espaces aux associations.

L'Administration mettra sur pied un groupe de travail, en vue de mieux comprendre ce qu'on entend par « espace de rencontres », de cibler les publics qui en font la demande et tenter d'objectiver ce besoin, notamment dans la perspective de l'ouverture en 2011 de l'Espace Pfizer.

Parties prenantes Service Jeunesse, Groupe de travail à constituer (qui pourrait associer le Contrat de Quartier, le Médiateur social et Anim'Action J, la cohésion sociale, les Services « Culture » francophone et néerlandophone), le Collège.

Echéancier : Réflexion à partir de 2010

Indicateurs Constitution du Groupe de travail. Conclusions de celui-ci. Eventuels aménagements produits.